

LES SAVOIRS DE L'APICULTURE DANS LE MASSIF DES BAUGES



Abeilles noires sur la planche d'envol d'une ruche. © PNRMB, mai 2009.



Saisie d'un essaim à main nue, souvenir de Robert Jacquemoud-Collet, Jarsy (Savoie). © Droits réservés (fonds Robert Jacquemoud-Collet).



Découverte par une classe primaire du monde apicole à la Miellerie collective de Saint-Eustache (Haute-Savoie). © La Miellerie collective, juin 2018.

Description sommaire

Les savoir-faire et les valeurs de l'apiculture dans le massif des Bauges sont un héritage vivant des communautés locales. Une mémoire longue s'exprime dans la connaissance des différents milieux naturels et de la flore de montagne. L'observation des ruches, les soins apportés aux essaims, aux gestes, témoignent d'une relation affectueuse avec l'abeille, dépassant le simple objectif de la production de miel. Cette tradition porte et transmet des valeurs d'un mode de production respectueux de son environnement, ancré dans les mémoires et le vécu local. Dans le cadre des nouvelles formes de polyculture et de pluriactivité, l'apiculture est aujourd'hui réappropriée par les anciens et nouveaux habitants, s'inscrivant dans une préservation de la biodiversité locale.

L'apiculture et ses activités varient selon les saisons. Pendant les temps froids d'automne et d'hiver, l'apiculteur prend soin de veiller à ses essaims et de parvenir aux besoins de ses abeilles. Au printemps, quand les essaims se voient fortifiés et prêts aux travaux de butinage et de production de miel, l'apiculteur visite régulièrement ses ruches en prenant soin de prévenir et maîtriser l'essaimage. Durant l'été, les travaux de production de miel battent leur plein, avec la récolte et la mise en pots.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

En français

Les savoirs de l'apiculture dans le massif des Bauges

En langue vernaculaire

Sans objet

I.2. Domaine(s) de classification

Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers

I.3. Communauté(s), groupe(s) associé(s)

Plus de 350 apiculteurs et quelque 3000 ruches sont présents sur le territoire du massif des Bauges. Quelques apiculteurs professionnels, une trentaine de pluri-actifs et plus de 300 petits producteurs permettent la production annuelle d'environ 18 tonnes de miel.

Du fait des difficultés du métier, très peu d'apiculteurs s'installent pour la production exclusive de miel. Ainsi les activités de l'apiculture concernent de nombreux pluri-actifs, tels Patrice Ferroud-Plattet, Antoine Volpi ou Sylvian Lacchia.

La majeure partie des apiculteurs dans le massif possède moins de dix ruches, dédiées à une production familiale de miel. Le miel est consommé quotidiennement et souvent offert, vendu ou échangé à des proches, voisins et amis, à l'instar des pratiques de Véronique Élouard, Paire Rambaud et Robert Jacquemoud-Collet, rencontrés pour l'élaboration de la présente fiche.

Quelques apiculteurs exercent l'apiculture en transhumance et vont au-delà des frontières du massif pour suivre les floraisons saisonnières, comme Stéphane Fuselier, Francis Aymonier ou encore Damien Blampey, à la recherche de fleurs, en particulier de fleurs des alpages, et de saveurs (acacia, lavande...).

Plusieurs apiculteurs installés sur le massif permettent le dynamisme et la transmission de l'apiculture, en particulier à :

- Aillon-le-Vieux (Savoie) : le Rucher des Aillons (Michèle Michuet) ;
- Bellecombe-en-Bauges (Savoie) : la Miellerie comboise
- Cléry (Savoie) : la Miellerie Mercier (Anthony Mercier) ;
- Curienne (Savoie) : Alain et Chantal Rabaud ;
- Cusy (Haute-Savoie) : la Miellerie des Miegues (Michel Mathiez) ; Thomas Charbonnier ;
- Doussard (Haute-Savoie) : Damien Blampey, Philippe Houlon et Nicolas Peccoud ;
- Faverges-Seythenex (Haute-Savoie) : Jean-Claude Lecarpentier et Confidences d'abeilles ;
- Fréterive (Savoie) : Frédéric Vullien ;
- Le Châtelard (Savoie) : la Ferme de l'Abeille verte (Francis Aymonier), conjuguant maraîchage et apiculture ;
- Mercury (Savoie) : Miegue apiculteur ;
- Mûres (Haute-Savoie) : Patrice Ferroud-Plattet ;
- Saint-Jean d'Arvey (Savoie) : Bernard Dumas ;

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Saint-Offenge (Savoie) : les Miels des Bauges (Brigitte Pujalte) ;
- Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie) : le Rucher de la Combe de Savoie ;
- Verrens-Arvey (Savoie) : Herreman Dany.

La Miellerie collective des Bauges, installée à Saint-Eustache (Haute-Savoie), facilite la transmission des savoirs, l'installation des activités d'apiculture et la vente du miel. Elle est le fruit d'une coopération innovante des apiculteurs locaux dans l'achat de matériel commun. La Miellerie collective des Bauges, créée en 2016, inspire aujourd'hui au-delà du massif pour profiter à de nombreux apiculteurs en France.

Les syndicats d'apiculture départementaux réunissent de nombreux apiculteurs du massif et permettent la transmission des savoirs, l'information et échange entre apiculteurs. Deux syndicats couvrent tout le massif des Bauges : le Syndicat du Rucher des Allobroges et le Syndicat d'apiculture de Haute-Savoie.

Enfin, le Centre d'étude technique apicole (CETA) s'engage à préserver et à transmettre aux jeunes apiculteurs la race locale de l'abeille noire. Dans le vallon de Bellevaux, des reines d'abeille noire sont reproduites en tentant de limiter tout croisement avec d'autres espèces. Cette station de fécondation fonctionne grâce aux ruchers-école d'Albertville, Chambéry, Moutier Bourg-Saint-Maurice, La Maurienne et Poisy, qui fournissent les ruches à bourdons et les *nucléis* (ruchettes de petite taille pour l'élevage des reines).

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

Massif des Bauges (départements de Savoie et Haute-Savoie, région Auvergne-Rhône-Alpes)

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

Les activités d'apiculture se retrouvent partout sur le continent européen. L'apiculture de l'arc alpin est majoritairement familiale et marquée par l'environnement montagneux, d'où un miel « toutes fleurs » et un miel dit « de montagne », particulièrement doux.

I.5. Description détaillée

Le massif des Bauges est reconnu pour la richesse floristique que ses sols calcaires offrent à la production de miel. L'apiculteur travaille en fonction du cycle des saisons et aux côtés de l'abeille dans la production de miel. La relation des apiculteurs avec l'abeille dans le massif des Bauges est une relation de respect et de soin. Le territoire y abrite une production typée et recherchée par sa faible production, mais reconnue de qualité. On y retrouve sur les contreforts du massif des miels de plaine et plus au cœur du massif des miels de montagne toutes fleurs.

L'apiculture du massif est en premier lieu une apiculture familiale. Le miel est consommé quotidiennement et souvent offert ou échangé à des proches, voisins et amis : « *mon truc, ce n'est pas faire de l'argent avec les abeilles (...)* ; *c'est surtout déjà du miel pour nous, pour la famille* » [témoignage de Robert Jacquemoud-Collet, Jarsy, 9 février 2019]. Hors des cadres productivistes, cette apiculture ancrée dans les vallées des Bauges se transmet telle une tradition locale partagée.

La diversité des plantes, fleurs et arbres marque la singularité gustative du miel. Patrice Ferroud-Plattet part ainsi à la recherche de différents saveurs dans la production de miel parcourant différentes altitudes et temporalités de fleurissement. Ainsi, dans les contreforts et plaines du massif, les miels sont notamment marqués par le châtaignier au goût plus fort et typé. On retrouve aussi le miel d'acacia, miel très doux et connu pour sa cristallisation très lente, ainsi que le miel de tilleul apprécié pour son goût mentholé. Le miel de montagne toutes fleurs est typique du cœur du massif

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

où les abeilles profitent des prairies fleuries et alpages où la diversité des fleurs donne naissance à un miel au ton clair et au goût doux, parfumé et fleuri.

L'apiculture favorise une relation proche avec la nature. Elle appelle à en observer ses cycles et ses fleurs : « *on regarde la fleur, on regarde ce qu'il se passe, on regarde quand ça démarre. C'est ce qui est amusant avec l'apiculture, c'est que tu t'intéresses à toute la botanique, (...) par exemple, les noisetiers, c'est tout en fleurs en ces temps. (...) Les saules, ça va bientôt être en fleur, là* » [témoignage de Patrice Ferroud-Plattet, Mûres, 6 mars 2019]. Les savoirs du miel font partie d'une économie pastorale traditionnelle, au sein de laquelle l'abeille permet une pollinisation indispensable aux vergers, aux prairies fleuries, plantes aromatiques et médicinales. Comme les troupeaux, les abeilles peuvent transhumer : certains apiculteurs suivent avec leurs ruches les floraisons aux divers étages de végétation. Elles préservent et développent la diversité de la flore, si reconnue au sein du massif, et permettent la transmission de ce patrimoine qui est naturel et culturel. Certains apiculteurs s'engagent de même à maintenir la race locale, « la noire », face à l'introduction de nouvelles races (« l'italienne » et « buckfast »), réputées plus productrices, mais invasives et moins adaptées à l'environnement montagnoux du massif des Bauges.

Si les travaux d'apiculture sont aujourd'hui largement maîtrisés et codifiés, chaque apiculteur garde, malgré tout, ses « trucs » et ses astuces, propres à la relation qu'il entretient avec ses abeilles et à sa propre expérience. En effet, l'apiculture naît avant tout d'une attention pour son environnement et d'une passion pour l'animal toujours aussi mystérieux et fascinant qu'est l'abeille : « *je pense qu'il y a des secrets qui restent encore chez les abeilles, à mon avis !* » [témoignage de Patrice Ferroud-Plattet, Mûres, 6 mars 2019]. « *Des fois, tu peux rester un quart d'heure, vingt minutes, des fois plus à les regarder aller, venir. (...) Et puis, tu les entends aussi* » [témoignage de Véronique Élouard, Sainte-Reine, 4 avril 2019]. Réel « *cabinet de curiosité* », la ruche est le symbole d'une relation de coopération entre l'homme et l'abeille. Pour Robert Jacquemoud-Collet, ne pas avoir peur des abeilles est ainsi le premier atout de l'apiculteur ; il insiste sur la maîtrise de ses gestes : « *Les abeilles, y'a une façon de s'y prendre. Il ne faut pas transpirer ; l'odeur de la transpiration, ça les excite. Il faut être propre quand on va aux abeilles. (...) Et puis la manière de travailler, faudrait faire vite sans être brusque, pas les secouer. (...) Il faut des gestes assez précis, pas cogner les cadres* » [témoignage, Jarsy, 9 février 2019].



III. 1. Observation de la ruche et de ses cadres. © Elsa Dup »rier, 2013.

Depuis ses origines, l'apiculture du massif des Bauges est marquée par le passage des saisons. En temps froids d'automne et d'hiver, les abeilles restent confinées au sein de leur ruche en attente des

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

beaux jours. Il ne s'agit pas pour autant de périodes paisibles pour l'abeille, éternelle travailleuse. Pour l'apiculteur, les travaux sont dédiés à prendre soin des différents essaims afin de maintenir leur dynamisme et leur capacité de survie aux hivers particulièrement intenses au sein des montagnes des Bauges. L'apiculteur résiste alors à la curiosité de visiter régulièrement ses abeilles. Il se contente de veiller en début d'hiver à la santé de ses essaims et notamment en luttant contre la prolifération du varroa, acarien particulièrement nuisible. De courtes visites permettent à l'apiculteur d'observer la robustesse de ses essaims. Il prête notamment attention à la santé de la reine, à l'activité prénante au sein de la ruche et aux réserves de miellée disponibles à la nutrition des abeilles. Si elles sont maigres, l'apiculteur intervient en apportant des compléments nutritionnels à base de sirop. D'autres gestes protègent les abeilles, Robert Jacquemoud-Collet prévient ainsi le contact de ses abeilles avec la neige en disposant du foin, fruit des travaux d'été, aux alentours des ruches.

Avec l'avènement des premiers beaux jours de fin d'hiver, lorsque les premières fleurs discrètes des noisetiers, suivies des saules et des abondants pissenlits marquent l'arrivée imminente du printemps, les ruches reprennent de leur dynamisme et les abeilles partent prudemment à la recherche du nectar et du pollen des fleurs. L'activité au sein de la ruche bat alors son plein et les essaims se préparent à la nouvelle saison de butinage. L'apiculteur ouvre les ruches et peut remarquer la robustesse de ses ruches depuis l'extérieur, à la planche d'envol, où les allers-retours des abeilles se font de moins en moins timides. Les hausses et cadres sont disposés au-dessus du corps de la ruche afin de recollecter le miel. Selon la force de l'essaim, l'apiculteur place plus ou moins de cadres au sein de la hausse.

Pour les apiculteurs des Bauges, le printemps est le temps des essaimages. Lorsqu'un essaim devient très fort et important, les abeilles créent une seconde reine afin de se reproduire et de créer un nouvel essaim. Les visites des apiculteurs au printemps sont décisives pour le déroulement de la saison : ils observent la prééminence des cellules royales au sein des cadres et veillent de près les ruches qui hébergent deux reines. Une seconde ruche installée à proximité par l'apiculteur offre un nouveau refuge au nouvel essaim. Différents savoirs s'appliquent à cette difficile tâche, de l'observation régulière des ruches, des cadres et cellules, au captage de l'essaim dans son état sauvage. Nombreux furent les témoignages sur la beauté de ce moment, comme Patrice Ferroud-Plattet qui aime admirer l'essaim vaguer avec un tel dynamisme et où toute la hiérarchie des abeilles est mise de côté, tel « *un jour de fête* ». Robert Jacquemoud-Collet, lui, se souvient d'un essaim saisi à main nue dans un arbre proche pour le replacer dans une ruche nouvelle. Les apiculteurs usent d'astuces pour inciter le nouvel essaim à s'héberger au sein de la ruche : de l'essence de « serpolet » ou du sirop sont parfois utilisés pour les attirer.



III. 2. Souvenir d'un essaim saisi à la main, Robert Jacquemoud-Collet (Jarsy).
© Fonds Robert Jacquemoud-Collet, sans date.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

En été, les abeilles profitent de la diversité florale qu'offrent les prairies et alpages du massif. C'est en été aussi, fin juillet, août, que les apiculteurs retirent les hausses et réhausses des ruches pour en extraire le miel. La récolte du miel revêt une signification particulière, comme sceau du travail des abeilles et de l'apiculteur lui-même : « *Quand ça coule, c'est beau, c'est beau. C'est de l'or, quoi. Quand tu penses que c'est plein de petites abeilles qui ont fait ça, c'est vraiment magique* » [témoignage de Véronique Élouard, Sainte-Reine, 4 avril 2019]. À l'aide d'une fine lame, le miel est récolté des cadres selon les besoins en miellée de l'essaim. Les cadres sont ensuite insérés dans un extracteur de miel, qui favorise la fuite du miel par la force centrifuge. Puis le miel extrait est placé dans les maturateurs, gros bidons où on laissera reposer quelques jours le miel ; il y est filtré des impuretés et résidus de cire.



III. 3. Démonstration de récolte du miel à la Miellerie collective de Saint-Eustache, lors de la visite d'une classe.
© La Miellerie collective, juin 2018.

La consommation du miel s'intègre dans l'alimentation quotidienne. Les tartines de beurre et de miel marquent le début de journée de beaucoup d'habitants des Bauges : « *Moi, ça fait depuis toujours ; la première chose que je fais quand je me lève le matin c'est une tartine de miel* » [témoignage de Robert Jacquemoud-Collet, Jarsy, 9 février 2019]. Le miel est consommé et apprécié dans l'alimentation de tous les jours et adoucit infusions, faisselles, pommes au four et autres desserts. Différentes recettes renouvellent sa consommation : ainsi, Véronique Élouard évoque la recette d'un gigot d'agneau badigeonné de miel. Les usages alimentaires se mêlent aussi aux pratiques de soins, du fait des nombreuses vertus des produits de la ruche. Il est fréquent de faire fondre le miel au fond de sa tisane pour soigner les maux de gorge. Les apiculteurs conservent la « propolis » en prévention des états grippaux durant les temps froids d'hiver. Véronique Élouard l'utilise dans le traitement des aphtes. Piaire et Véronique récoltent du pollen, reconnu pour ses vertus immunitaires et la prévention des maux de gorge et de la grippe. Le miel est aussi utilisé pour ses vertus cicatrisantes et peut être appliqué en cas de brûlure.

Les activités de l'apiculture sont aussi reliées à différents savoir-faire du massif. Au sein d'une économie pastorale traditionnelle, une apiculture épanouie va de pair avec une agriculture respectueuse de son environnement. La fauche après floraison et le maintien des prairies naturelles permettent la diversité florale du massif grâce à ses agriculteurs engagés. De même, le miel et autres produits de la ruche sont utilisés à des fins thérapeutiques. La fabrication traditionnelle de bougies et de cierges à partir de la cire est aussi liée aux activités de l'apiculture.

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Le français est parlé couramment dans la pratique. Le patois local est parlé par certains apiculteurs, fortement relié aux connaissances traditionnelles locales. Produire son miel est sans aucun doute une pratique qui contribue à la transmission et revitalisation du patois et langues locales.

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Les ruchers, abris bâtis, sont le peu de patrimoine bâti que nécessite la production apicole. Il faut également citer les laboratoires servant à l'extraction du miel.



*Ill. 4. Le rucher de Robert Jacquemoud-Collet (Précherel, Jarsy).
© Juliette Duperier, octobre 2019.*

Objets, outils, matériaux supports

La ruche, abris des essaims, est composée du corps, où le couvain demeure. La planche d'envol au-devant du corps permet le passage des abeilles vers le butinage des fleurs. Dans la partie supérieure de la ruche sont placées les hausses et rehausses, dont les cadres récupèrent les miellées des abeilles pour l'apiculteur. Les ruches sont parfois regroupées sur des supports un peu en hauteur et/ou abrités au sein de petites cabanes de bois, dites « ruchers ». L'implantation des ruches selon les vents est importante, comme la proximité de la ressource mellifère et l'existence d'un point d'eau.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Ill. 5. Ruches (Jarsy). © Juliette Dupérier, octobre 2019.

Lorsque l'apiculteur se rend aux ruches, il s'habille de la « vareuse », vêtement protecteur, et utilise l'enfumeur au sein duquel il brûle lavande ou autres fleurs odorantes afin d'apaiser les essaims grâce à la fumée parfumée.



Ill. 6a. Enfumeur. © Juliette Duperier, octobre 2019.

Ill.6b. Cadres dans la ruche et lame de récolte. © PNR du Massif des Bauges, 2009.

Lors de la récolte, les cadres sont retirés des ruches et les miellées y sont retirées à l'aide d'une lame de récolte. Le miel est ensuite extrait au sein de l'extracteur, avant d'être mis au repos et filtré au sein du maturateur. Le miel est enfin mis en pot.

L'hiver, le sirop peut venir compléter la nutrition des abeilles. L'essence de serpolet est utilisée en cas d'essaimage afin d'attirer et reloger un essaim au sein d'une nouvelle ruche. De la cire est parfois achetée sur le marché ou de nouvelles plaques de cire refondues à partir d'anciennes afin de préparer les cadres aux constructions des abeilles.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



*III. 7. Antoine Volpi en pleine extraction, à la Miellerie collective de Saint-Eustache.
© PNR du Massif des Bauges, 2015.*

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

Traditionnellement, les connaissances et savoir-faire de l'apiculture se transmettent au sein du cadre familial et du voisinage, par voie orale et par l'expérience. Très souvent, lorsque la curiosité et l'envie se manifestent, une relation de transmission s'ancre entre les détenteurs des savoirs et la jeune génération locale. Ainsi, Robert Jacquemoud-Collet dans sa jeunesse et selon les souvenirs de sa grand-mère apicultrice, commença à suivre les enseignements de Théophile Folny, passionné et habitant d'un hameau voisin. Il transmet aujourd'hui ses savoirs à Antonin, son petit-fils, intéressé par les abeilles et qui l'accompagne aux ruches. De telles histoires de partage des connaissances se répètent et fondent le socle de la communauté d'apiculteur sur les valeurs de l'échange et de la passion. Les réseaux locaux d'interconnaissance, régulièrement mobilisés, sont le socle de la transmission traditionnelle.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



III. 8. Transmission des savoirs apicoles (Jarsy). © Elsa Dupérier, 2013.

D'autres modes de transmission et de sensibilisation se sont développés. Les ruchers-écoles proposent et organisent des formations pour débutants et amateurs ouverts à tous les intéressés. La miellerie « Les Miels des Bauges » organise des stages d'initiation et de perfectionnement. Le rucher-école installé au Noyer, au sein de « L'Herbier de la Clappe », production de plantes aromatiques et médicinales, est le résultat d'une coopération entre apiculture et culture de plantes mellifères. Les débutants y découvrent la ruche, la manipulation des cadres, la reconnaissance des abeilles, l'évaluation de la force d'une colonie et les modes d'agrandissement d'une colonie. Les amateurs y apprennent à créer un essaim artificiel et comprennent les différentes méthodes de l'élevage de reines, le nourrissage et la gestion d'une ruche orpheline.



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Ill. 9a-b. Atelier au sein d'un rucher-école. © PNR du Massif des Bauges, septembre 2010.

Se heurtant à des difficultés environnementales, aux maladies et acariens et à la diminution du nombre d'abeilles, le maintien de cette activité tient à la mobilisation des apiculteurs, à l'échelle locale. Face aux difficultés du métier, dépendant à part entière des aléas climatiques et face aux pertes hivernales de plus en plus importantes, la communauté d'apiculteurs s'organise et se renforce. L'échange et le partage est une valeur importante de la communauté, constituée « *souvent de passionnés* ». « *Bien souvent, ceux qu'ont des abeilles, ils aiment bien raconter aux autres ce qu'ils savent (...) pour que ça continue* » [témoignage de Robert Jacquemoud-Collet, Jarsy, 9 février 2019].

La création de la première miellerie collective au sein du pays en témoigne. La Miellerie collective des Bauges, à Saint-Eustache, fait le pari du collectif, réunissant des petits apiculteurs, des pluriactifs et des professionnels. Le partage du matériel permet l'installation à moindre coût des nombreux pluriactifs et de productions familiales et l'échange d'expériences et techniques. Elle est ainsi le lieu de transmission et de partage entre apiculteurs. La Miellerie collective est installée à côté d'une fromagerie, marquant ainsi les liens entre le travail des abeilles et des vaches, des apiculteurs et des éleveurs autour des prairies fleuries des Bauges. La Miellerie collective des Bauges, à Saint-Eustache, place l'enjeu de la transmission au cœur de son engagement : « *Depuis sa création, une des vocations essentielles de notre association a été d'accueillir et de transmettre notre passion à destination de tous les publics* ». Ainsi, l'établissement s'est impliqué dans la création d'un rucher et d'un jardin pédagogique de plantes mellifères pour éveiller la curiosité des scolaires, des classes élémentaires aux lycées. Les apiculteurs de la Miellerie collective ont à cœur la sensibilisation et la transmission de leur passion au plus grand nombre et en particulier aux plus jeunes générations. Des visites de ruchers et de la miellerie sont proposées aux classes. Une ruche vitrée est utilisée lors d'événements

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

locaux pour découvrir les abeilles et le métier d'apiculteur. Des stages sont organisés pour les habitants et touristes, comme celui sur la fabrication du nougat.



Ill. 10. a-c. Visite des ruches, jardin pédagogique de plantes mellifères et laboratoire d'extraction d'une classe primaire à la Miellerie collective de Saint-Eustache. © La Miellerie collective, juin 2018.

En partenariat avec des apiculteurs, le PNR du Massif des Bauges s'implique dans la transmission des savoirs apicoles : des animations ont été organisées au sein des écoles ou lors d'événements.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



III. 11 a-b. Animations au sein des écoles de Bellecombe-en-Bauges et de Jarsy organisées par le PNR du Massif des Bauges et des apiculteurs. © PNR du Massif des Bauges, juin 2009 et juin 2010

Le syndicat du Rucher des Allobroges et le Syndicat apicole de Haute-Savoie sont aussi des lieux d'engagement des apiculteurs. Ils informent chacun des nouveaux défis de l'apiculture et permettent la transmission des savoirs apicoles en organisant des formations, des voyages à la découverte de l'apiculture et des rencontres-débats. Ils contribuent fortement à l'essor de l'apiculture dans le massif.

Le Centre d'études techniques apicoles de Savoie poursuit son engagement pour la protection de l'abeille noire en proposant des stages d'élevage de reines noires au sein de son rucher, à Bellevaux.

II.2. Personnes/organisations impliquées

- La Miellerie collective des Bauges, à Saint-Eustache ;
- Les Miels des Bauges et leur rucher-école, au Noyer, en coopération avec L'Herbier de la Clappe, production de plantes aromatiques et médicinales ;
- L'association du Centre d'études techniques apicoles de Savoie, à École-en-Bauges ;
- Le syndicat du Rucher des Allobroges ;
- Le Parc naturel régional du Massif des Bauges.

II.3. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

L'intégration de l'apiculture au sein de l'économie pastorale traditionnelle est aujourd'hui valorisée par les habitants, conscients du rôle de la pollinisation sur les cultures et du maintien de la biodiversité florale. De plus en plus d'apiculteurs revalorisent les modes de polyculture, la coopération réciproque entre leur production apicole et les productions fromagères, fruitières, maraîchères et de plantes aromatiques et médicinales. L'Abeille verte, qui conjugue maraîchage et apiculture, s'est récemment installée sur le territoire, au Châtelard. Les Miels des Bauges et L'Herbier de la Clappe coopèrent dans leur production de plantes et apicole.

Les activités de l'apiculture prennent une nouvelle signification dans le contexte environnemental actuel. La production apicole est parfois évoquée comme un engagement citoyen pour préserver les abeilles et la biodiversité locale. Certains l'intègrent dans un projet d'autonomie alimentaire, dans un travail de revalorisation de la mémoire du mode de vie des populations alpines.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

« *Toutes les maisons avaient une ou deux ruches. Ils n'avaient pas les moyens de s'acheter du sucre. C'était le sucre des pauvres, avant, le miel* » [témoignage de Véronique Élouard, Sainte-Reine, 4 avril 2019]. Jusqu'à la récente transformation des modes de vie, dès la fin du XIX^e siècle, mais surtout au XX^e siècle, l'apiculture est intégrée aux différentes productions permettant aux familles de vivre. Les balcons et jardins sont munis de ruches pour la consommation familiale et de proximité. Les petits-déjeuners et desserts sont adoucis au goût du miel, tout comme les souvenirs des « baujus ». La production mellifère prend part à l'économie pastorale traditionnelle et s'associe aux pratiques des vergers, jardins, prairies et alpages en renforçant les récoltes. On retrouve ainsi un nombre important de ruches recensés et intégrées dans un système de polyculture au Châtelard en 1889 : « *Aujourd'hui, selon le dénombrement qui en a été fait en 1889, Le Châtelard renferme seize chevaux, trois mulets, cinq taureaux (...) et trois cents ruches d'abeilles* » [Morand, 1890, p. 36].

L'apiculture répond aussi aux besoins de la famille et permet une source de revenus. Miels et cires se retrouvent sur les marchés de Chambéry et d'Aix-les-Bains : « *Industrie apicole : produits en miel et en cire en quantité excédents aux besoins de la localité. Les terres des Bauges fournissent une notable partie de la cire et du miel du commerce de Chambéry* » [Académie florimontane d'Annecy, 1861]. Les touristes et vacanciers raffolent aussi de ce produit : « *Le miel des Bauges trouve un écoulement facile à Aix-les-Bains et dans le pays même, à l'époque où il est envahi par les touristes* » [J. Poncier, 1907]. Les cires sont vendues et servent à la fabrication de bougies et de cierges pour l'éclairage des églises : « *De la cire, la plus pure, la plus belle, la plus noble substance éclairante, consacrée presque exclusivement à l'éclairage des églises* » [Académie florimontane d'Annecy, 1861].

Auparavant auto-construites, les ruches sont fabriquées en paille provenant des nombreuses exploitations agricoles. Dès la fin du XIX^e siècle, les ruches à cadres voient le jour et se répandent en France. En 1900, une société d'apiculture, L'Abeille alpine, à École-en-Bauges, implantent peu à peu des savoir-faire formalisés et une certaine modernisation du matériel. Les ruches en paille sont remplacées par des ruches à cadres : « *De tout temps, des ruchers de quinze, vingt ruches en paille ont existé dans les Bauges, fournissant un miel parfumé. Mais la récolte était très routinière autrefois et la production n'était point en rapport avec les ressources du pays. Cet état de choses s'est modifié depuis, par l'introduction des ruches à cadres et par la création d'une société d'apiculture, L'Abeille alpine, dont le siège est à École. Fondée en 1900, par un instituteur, M. Georges, cette société publie un bulletin paraissant tous les deux mois et envoyé à 286 membres. Elle a poussé à la substitution des ruches à cadres aux ruches à paille, a vulgarisé les méthodes les plus récentes, a permis, en un mot, avec les mêmes ressources mellifères, d'obtenir des résultats bien plus avantageux qu'autrefois.* » [J. Poncier, 1907].

III.2. Récits liés à la pratique et à la tradition

L'apiculture dans le massif est tout d'abord une apiculture familiale et une activité de passionnés, qui s'inscrit dans le quotidien des familles et la mémoire des villages :

« *Ma grand-mère, elle s'occupait des ruches. (...) « La Mariette », à Belleville, elle en avait aussi. Les ruches étaient sur le balcon de la chambre ; deux, trois ruches (...). Moi, ça fait depuis toujours, la première chose que je fais le matin, je bois le café avec une tartine de miel. Et Isabelle, Jean-Louis, Antonin, les gamins, c'est pareil : le matin, c'est la tartine de miel. (...) J'en vends très peu. J'en vends un peu aux copains par-là, des gens du village. Autrement, j'en ai pas assez pour vendre. Déjà, nous, on en mange beaucoup, la famille (rire). Oui, y'a la famille quand même, y'a mon frère, et puis y'a mon voisin derrière, avec qui on est bien copain, alors je lui en donne. J'en vends un petit*

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

peu, mais mon truc, c'était pas de faire de l'argent avec les abeilles, hein. C'était déjà du miel pour nous, pour la famille, quoi » [témoignage de Robert Jacquemoud-Collet, Jarsy, 9 février 2019].

La passion pour le monde des abeilles et la nature est au centre de l'apiculture, activité de partage et de transmission des savoirs :

« Francis : La transmission est assez aisée parce que c'est vrai que c'est différent du reste de l'agriculture, c'est-à-dire que c'est la seule agriculture qui est essentiellement représentée par des amateurs (...). Ces gens sont souvent des amoureux de la nature qui sont passionnés par cet élevage et qui aiment en parler. Jusqu'à maintenant, c'était souvent beaucoup d'anciens qui faisaient ça. C'est une activité qui demande du temps, donc c'était des retraités - un peu comme le jardin - et qui aimaient transmettre. Comme c'est une passion amateur, c'est plus souvent des gens qui ont l'envie de transmettre, c'est différent de quand c'est ton métier, etc. (...).

Juliette : C'est prendre le temps de prendre quelqu'un sous ton aile le temps d'apprendre.

Francis : Oui, c'est régulier. Ça se fait souvent comme ça. Après, c'est vrai que je connais beaucoup d'apiculteurs professionnels qui ont eu un père ou un grand-père apiculteur. C'est un truc que tu vois quand t'es enfant et ça reste en fait. (...) Mais c'est marrant quand tu vas vendre du miel dans une foire ou un marché, t'as toujours des vieux qui arrivent et qui te parlent pendant une heure. Oui, les histoires d'abeilles... Il y a tout le temps des gens qui arrivent et qui ont des histoires incroyables (...). C'est vrai que l'abeille domestique, ça fait très, très longtemps qu'elle vit avec l'homme et l'un a besoin de l'autre » [témoignage de Francis Aymonier, Le Châtelard, 9 octobre 2019, entretien mené par Juliette Dupérier].

« Robert : J'ai commencé tout seul et puis c'est Théophile Folny. Lui, il avait beaucoup, beaucoup de ruches ; il avait trente, quarante ruches. Et lui, il m'expliquait bien. Et puis, bien souvent, ceux qu'ont des abeilles, ils aiment bien raconter aux autres ce qu'ils savent pour le redire aux autres.

Juliette : Pour que ça continue.

Robert : Voilà. Il y en a beaucoup que j'ai connu qui avaient des abeilles. Ils étaient bien contents de dire ce qu'ils savaient sur les abeilles.

Juliette : Il était passionné, Théophile ?

Robert : Ah, Théophile, oui, oui ! Il s'y connaissait très bien. (...) Ce qu'il y a c'est que... Les abeilles, ce n'est pas quand tu veux, toi, qu'il faut y aller t'en occuper, c'est quand il y en a besoin. Des fois, elles n'ont pas besoin de toi ; il faut bien les laisser tranquilles. Quand tu as un essaim, il faut juste regarder si ça marche bien ou, si ça ne marche pas, comment elles travaillent. C'est intéressant de se mettre devant et de regarder les abeilles. C'est intéressant. Tu vois comment elles travaillent. Tu vois si ça marche bien. Si ça ne marche pas, faut aller voir ce qu'il se passe. Si elles ont le varroa, si la reine est partie... ce qu'il se passe, quoi » [témoignage de Robert Jacquemoud-Collet, Jarsy, 9 février 2019, entretien mené par Juliette Dupérier].

« J'ai vu qu'il y avait une formation. Je me suis dit : "Tiens, ça pourrait être intéressant" et puis on y est allé. Et puis, une fois que t'as mis le petit doigt dedans, y'a tout le bras qui part avec (rire).

Pierre : C'est comme avec les vergers. (...)

Véronique : Ça fait partie d'un tout. De produire au maximum nous-mêmes et puis de se rapprocher de la nature. C'est fantastique de regarder les abeilles entrer, sortir avec le pollen. C'est beau. Et puis de récolter ce miel ! Quand le miel coule, c'est magnifique. C'est incroyable de voir que des petites bêtes comme ça nous font ce cadeau. (...) Et puis l'apiculture, c'est une excuse aussi, c'est l'échange, c'est le partage, c'est tout ça qui nous intéresse aussi. Quand on rencontre un apiculteur, il ne faut pas être pressé (rire). C'est : "Toi, t'as combien de ruches ? Et comment ça va ?", et tout ça ! (...)

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Pierre : Et puis, surtout, les apiculteurs, c'est souvent des gens passionnés aussi. 99 % des gens, c'est des gens passionnés (...).

Véronique : Pour nous, c'est vraiment bien de pouvoir partager une passion.

Pierre : Et puis ce n'est pas que chacun a ses méthodes ; c'est chacun a ses trucs. Les gens essaient des choses... Et puis, avec l'abeille, des fois on a vu des apiculteurs qui font de l'apiculture depuis des lustres, et puis des fois ça ne marchait pas comme ils voulaient, quoi. Ils ne savaient pas pourquoi.

Juliette : Il y aura toujours des mystères.

Pierre : Oui, y'a des choses qu'on ne peut pas expliquer » [témoignages de Véronique Élouard et Pierre Rambaud, Sainte-Reine, 4 avril 2019, entretien mené par Juliette Dupérier].

Les apiculteurs relatent leurs difficultés et inquiétudes actuelles, qu'ils associent à une dégradation progressive de l'environnement et aux déséquilibres climatiques qui fragilisent l'abeille :

« *L'année passée, j'en ai perdu sept de ruches ! Sept ! Elles sont mortes au mois de septembre.*

Juliette : Pourquoi ?

Robert : Je ne sais pas. Si des fois elles vont boire l'eau de l'égout et s'ils avaient mis des produits toxiques dans l'égout ? Je ne sais pas. » [témoignage de Robert Jacquemoud-Collet, Jarsy, 9 février 2019].

« *Patrice : Ce n'est pas simple, ça devient super technique. Avant, c'était plus facile.*

Juliette : Par rapport à la quantité de miel ?

Patrice : La quantité de miel et d'abeilles, surtout. Les abeilles, elles ne mourraient pas beaucoup en hiver ; y'avait quelques hivers difficiles, mais c'était exceptionnel. Nous, toutes les années maintenant, c'est 10, 20, 30 % de perte. Maintenant, on dit qu'une mortalité à 30 %, c'est une mortalité normale ! (...) Toute la pollinisation qui se fait avec les abeilles, c'est énorme. On a du mal à le quantifier, mais tout ce qui est pommiers, sans les abeilles, il n'y aurait pas de pommes. Même avec les fleurs, quand j'ai mis mon rucher dans le pré vers École, en dix, quinze ans, y'avait beaucoup plus de fleurs. Le pré est beaucoup plus beau qu'il ne l'était y'a dix, quinze ans en arrière. (...) Et Christophe (agriculteur), lui, me disait que, quand il y avait les ruches, il avait plus de foin. Il l'a constaté. (...) Alors, si on perd l'abeille, on va le regretter » [témoignage de Patrice Ferroud-Plattet, Mûres, 6 mars 2019, entretien mené par Juliette Dupérier].

« *Francis : Le problème, c'est que plus ça va...*

Juliette : Moins ça va ?

Francis : Oui, moins ça va ! Avec le réchauffement climatique et tout ça. (...) Les gros extrêmes (climatiques) sont de plus en plus fréquents et les abeilles, ça les déboussole (...). Ça va vite ! Nous, quand on était gamins, on commençait un peu à parler d'écologie. En se disant qu'il fallait le faire, mais qu'il y avait le temps, on va dire. Et en cinq ans... Les Bauges, c'est un bon exemple, parce que tout le monde disait que le jour où il y aurait un manque d'eau en Bauges... Y'avait de l'eau, quoi ! Y'avait de l'eau partout, il pleut tout le temps, voilà. Et là, en quelques années, on s'est pris trois canicules de suite, des sécheresses. Y'a des sources qui n'avaient jamais tari qui ont séché. Là, on se rend compte que ça concerne tout le monde et qu'il va falloir faire quelque chose » [témoignage de Francis Aymonier, Le Châtelard, 9 octobre 2019, entretien mené par Juliette Dupérier].

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Menaces sur la viabilité

Les pertes hivernales et celles dues au varroa sont actuellement croissantes et forment les nouveaux enjeux de l'apiculture. Depuis une trentaine d'années, les apiculteurs font face à des dommages de plus en plus forts au sein de leurs ruches, qu'ils ne parviennent pas à assainir totalement. Les différents traitements sont l'objet d'un perpétuel débat au sein de la communauté apicole, à la recherche d'une méthode appropriée, que l'on poursuit encore actuellement.

Celles-ci s'ajoutent aux difficultés d'installation que les apiculteurs professionnels rencontrent (coût du matériel, aléas climatiques intervenant directement sur les récoltes), confrontés, de même, à un modèle productiviste qui ne permet pas le caractère aléatoire des récoltes. Les apiculteurs rencontrent aussi des difficultés d'emplacement de leurs ruches et ruchers. Certaines appréhensions sont toujours vives et les bénéfices de la pollinisation ne sont pas toujours reconnus. La question des accès est aussi à évoquer. Avec les sécheresses de plus en plus courantes sur le massif, les apiculteurs réfléchissent à placer leurs ruches davantage en altitude, volonté souvent contrainte par la qualité des accès. Les essaims étant particulièrement fragilisés avec les secousses lors du transport.

Le changement climatique actuel, et notamment le raccourcissement du printemps, les tempêtes répétées et les étés de plus en plus secs et chauds, intervient directement sur la santé des ruches, de plus en plus fragiles et sujettes aux prédateurs et aux maladies. Les activités apicoles sont plus difficiles et techniques, tout comme le fruit des récoltes ne cesse de diminuer.

Selon plusieurs apiculteurs et agriculteurs, la densité de fleurs, très forte il y a une vingtaine d'années, a considérablement diminué. Camille Boisset l'affirmait déjà en 2008 : « *Suite à tout ce qui précède, aussi bien sur le plan national que local, il y a un réel besoin de préserver, aider et dynamiser le secteur apicole afin de mettre en avant l'importance de l'apiculture et de l'abeille et particulièrement sur des sites protégés tels le Parc naturel régional du Massif des Bauges* ». Au sein d'une agriculture pastorale traditionnelle, l'engagement des agriculteurs au côté des apiculteurs est exemplaire et ne doit pas reculer. Même si les apiculteurs insistent dans leur majorité sur la qualité de l'agriculture au sein du massif, il est important de mentionner les changements actuels créant un environnement plus pauvre pour les abeilles : les haies sont coupées, l'urbanisation progresse... Il importe de maintenir les temps de fauche, permettant le fleurissement des prairies, et de renoncer aux traitements phytosanitaires des terres cultivées, dans le cadre du cahier des charges de l'AOP Tome des Bauges. « *Plus il y a de milieux différents, plus il y a de flore diversifiée* » [témoignage de Francis Aymonier, Le Châtelard, 9 octobre 2019]. Les prairies naturelles intégrées dans un environnement varié (forêt, sous-bois, lisière, haies, espaces « intermédiaires » talus) maintiennent aussi une diversité florale riche profitant aux producteurs apicoles et agricoles.



Ill. 12. Prairie naturelle fleurie. © PNR du Massif des Bauges, 2010.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le nombre d'apiculteurs à l'échelle nationale et locale connaît une importante baisse. Le vieillissement des apiculteurs sans renouvellement et la non-attractivité de l'apiculture, liée à sa production trop aléatoire et à sa progressive technicité, freinent de nos jours les activités apicoles. Cependant, depuis peu, les apiculteurs remarquent l'intérêt croissant des jeunes générations pour la production apicole et pour ses bienfaits sur le maintien de la biodiversité locale.

L'apiculture traditionnelle du massif est confrontée à la perte progressive de la race d'abeille locale : « la noire ». L'introduction de races non locales, telles la « buckfast » et « l'italienne », fragilisent la transmission de la race locale, mieux adaptée au milieu montagnard. L'engagement des apiculteurs dans le maintien de « la noire » est fondamental, comme celui du Centre d'études techniques apicoles dans la reproduction et la diffusion de reines noires.

Tous ces facteurs influent sur la production de miel et ainsi sur son prix. Il semble aujourd'hui nécessaire de soutenir les apiculteurs, qui permettent la préservation d'un patrimoine naturel colossal, face à leurs difficultés économiques, et de maintenir l'accessibilité des produits de la ruche.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

La vente directe sur les marchés est le lieu d'échanges entre les producteurs et consommateurs et permet une sensibilisation importante sur les savoirs et bienfaits de l'apiculture.

Le jardin et rucher pédagogique de La Miellerie collective des Bauges proposent aux scolaires et aux visiteurs la découverte des abeilles. Cette action de sauvegarde, de transmission et de valorisation auprès des jeunes générations traduit l'engagement des apiculteurs sur le territoire.

Face aux nouveaux défis de l'apiculture, les syndicats (Rucher des Allobroges et Syndicat d'apiculture de Haute-Savoie) œuvrent pour la reconnaissance et la valorisation du métier d'apiculture. Ils fédèrent aussi la communauté et permettent l'échange et l'information entre apiculteurs.

L'association des Centres d'études techniques apicoles de Savoie œuvre pour la transmission de l'abeille noire aux plus jeunes générations d'apiculteurs, face à l'introduction de races externes au massif. Elle s'engage à la reproduction de reines noires, transmet ses savoirs par le biais de stages et de diffusion d'essaims de race « noire ».

Des concours de miel organisés sur le territoire valorisent les savoirs et la qualité de l'apiculture locale. Un concours a été organisé plusieurs fois à la foire d'automne de La Compôte-en-Bauges.

Les Miels des Bauges et L'Herbier de la Clappe, partenaires de l'installation d'un rucher-école au sein de cultures de plantes aromatiques et médicinales, sensibilisent le public aux bienfaits de la coopération de l'agriculture et de l'apiculture et valorisent une économie de polyculture.

Actions de valorisation à signaler

Le concours des Prairies fleuries, projet du PNR du Massif des Bauges, en coopération avec les agriculteurs et les apiculteurs du territoire, permet le dialogue entre ces métiers et valorise leur complémentarité. Il mesure et valorise la richesse florale des prairies, issue du travail respectueux de l'agriculture et de la valeur agroécologique. Le partenariat agriculteur-apiculteur propose aussi de nombreux emplacements de ruchers dans ces prairies naturelles. De nombreux reportages et articles de presse et une exposition itinérante réalisée par le PNR du Massif des Bauges, ont mis en valeur ce projet innovant de coopération et de protection de la biodiversité [cf. annexes].

Le projet de la Miellerie collective des Bauges, à Saint Eustache, né en 2016 de ce partenariat apiculteurs-agriculteurs, est issu d'un travail commun entre le PNR du Massif des Bauges, la mairie de Saint-Eustache, le Syndicat du rucher des Allobroges, le Syndicat d'apiculture de Haute-Savoie et l'Institut des sciences de l'environnement et des territoires (ISETA) d'Annecy. Ce projet innovant est

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

primordial dans la sauvegarde du métier d'apiculteur et son accessibilité à tous. Le collectif permet le partage du matériel, la diminution des coûts et un réseau de vente locale, notamment pour les nombreux pluriactifs. L'association dispose d'une ruche pédagogique et accueille des visites de classes pour expliquer les savoirs de l'apiculture et la vie de la ruche.

Des animations et ateliers de découverte ont été organisés par le PNR, en partenariat avec les apiculteurs lors d'événements et au sein des écoles du territoire, favorisant la diffusion de ces savoirs.



Ill. 13 a-b. Animation de découverte du monde apicole lors d'une fête de la Nature.
© PNR du Massif des Bauges, mai 2009.

Modes de reconnaissance publique

Sans objet

Inventaires réalisés liés à la pratique

Sans objet

Bibliographie sommaire

Académie florimontane d'Annecy, « Mémoire sur les miels de Savoie », *Revue savoisienne, histoire, sciences, arts, industrie, littérature*, Annecy, impr. Louis Thésio, 1861, p. 92-93.

BOISSET (Camille), « Développer l'apiculture autour de l'élevage laitier et des prairies fleuries dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges », mémoire Ingénieur en agriculture, dir. Clémence Chazoule, ESA Angers, 2008.

MORAND (Louis), *Les Bauges, histoire et documents. Vol. II : Seigneurs ecclésiastiques*, Chambéry, Impr. savoisienne, 1890.

PONCIER, « Le pays des Bauges. Le type savoyard », *La Science sociale suivant la méthode d'observation*, n° 34, Paris, 1907, p. 47.

Filmographie sommaire

● « Apiculteurs – Agriculteurs : un partenariat réussi dans le Massif des Bauges », réal. Héliofilms, prod. PNR du Massif des Bauges, janvier 2016, 10 min 17

En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=LYO83WVVx90>

● « AlpFoodWay Inquiry », dialogue entre Dominique Dupérier, éleveur et alpagiste, et Antoine

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Volpi, apiculteur, réal. Lab 80 film, prod. Regione Lombardia – Archivio di Etnografia et Storia sociale, mai 2018, 6 min 13

En ligne :

https://www.youtube.com/watch?v=uMRwUgmHjUA&feature=youtu.be&fbclid=IwAR1DfcKzkzSrohFLmsuGEzLvXnKxbmRtvYZ_LUtRbWFZgTQluMMMyPyoa2XE

Sitographie sommaire

Sans objet

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Francis AYMONIER, maraîcher et apiculteur de L'Abeille verte, 06 25 01 20 99

Véronique ÉLOUARD, danseuse professionnelle, apicultrice, veronique7@wanadoo.fr

Patrice FERROUD-PLATTET, pluri-actif apiculteur, patrice.ferroud@laposte.net

Robert JACQUEMOND-COLLET, artisan retraité et apiculteur, 04 79 54 84 33

Piaire RAMBAUD, professeur d'EPS retraité, apiculteur, veronique7@wanadoo.fr

Audrey STUCKER, chargée de mission agriculture au PNR du Massif des Bauges, a.stucker@parcdesbauges.com

Antoine VOLPI, apiculteur et président de la Miellerie collective de Saint-Eustache, antoine.volpi@orange.fr

V.2. Soutiens et consentements reçus

Des consentements et soutiens à la démarche d'inscription des « Savoirs de l'apiculture dans le massif des Bauges » à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France ont été reçus de toutes les personnes rencontrées, citées *supra*.

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteurs de la fiche

Silvia ALA, chargée de mission patrimoine culturel et immatériel, PNR du Massif des Bauges, s.ala@parcdesbauges.com

Juliette DUPÉRIER, anthropologue, chargée d'étude pour l'enquête, analyse et rédaction de fiches d'inventaire sur le patrimoine alimentaire, j-dup@hotmail.fr

Valentina LAPICCIRELLA ZINGARI, anthropologue experte en patrimoine culturel immatériel, responsable scientifique de l'inventaire du PCI pour le PNR du Massif des Bauges, vzingari@gmail.com

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

VI.2. Enquêteur(s), chercheur(s) ou membre(s) du comité scientifique associé

Silvia ALA, chargée de mission patrimoine culturel et immatériel, PNR du Massif des Bauges, s.ala@parcdesbauges.com

Juliette DUPÉRIER, anthropologue, chargée d'étude pour l'enquête, analyse et rédaction de fiches d'inventaire sur le patrimoine alimentaire, j-dup@hotmail.fr

Valentina LAPICCIRELLA ZINGARI, anthropologue experte en patrimoine culturel immatériel, responsable scientifique de l'inventaire du PCI pour le PNR du Massif des Bauges, vzingari@gmail.com

Lieux(x) et date/période de l'enquête

* École-en-Bauges (Savoie) : tournage du film sur les valeurs du patrimoine alimentaire alpin, dans le cadre du projet *AlpFoodway*, avec Antoine Volpi et Dominique Dupérier (4 mai 2018)

* Jarsy (Savoie) : entretien avec Robert Jacquemoud-Collet (9 février 2019)

* Mûres (Haute-Savoie) : entretien avec Patrice Ferroud-Plattet (6 mars 2019)

* Sainte-Reine (Savoie) : entretien avec Véronique Élouard et Piaire Rambaud (4 avril 2019)

* Aillon-le-Jeune (Savoie) : table ronde « Les savoirs du miel », dans le cadre de l'atelier international « Patrimoine alimentaire alpin. Expériences et enjeux dans le massif des Bauges et dans les Alpes » (Chartreuse d'Aillon, 2 octobre 2019)

* Le Châtelard (Savoie) : entretien avec Francis Aymonier (9 octobre 2019)

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

20 février 2020

Année d'inclusion à l'inventaire

2020

N° de la fiche

2020_67717_INV_PCI_FRANCE_00456

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswvk25c</uri>

Annexe I

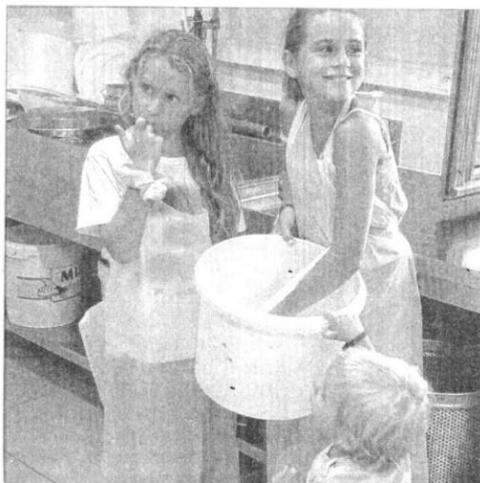
Articles de presse

« La Miellerie collective des Bauges : une réalisation originale », *Le Dauphiné libéré*, 12 septembre 2016, p. 15.

SAINT-EUSTACHE

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | LUNDI 12 SEPTEMBRE 2016 | 15

La miellerie collective des Bauges : une réalisation originale



Depuis juin, les apiculteurs sociétaires viennent extraire leur miel grâce à un matériel adapté et performant mis à leur disposition.

Dans le local sain et spacieux qui jouxte la fromagerie du Cruet, ils apportent les rayons gorgés de miel qui passeront par le désoperculateur et l'extracteur. Le réfractomètre analyse le degré d'eau dans le miel. S'il faut le fluidifier, le miel passera 48 heures en chambre chaude.

De gros bidons, les maturateurs, recueillent le produit avant la mise en pots. Celle-ci est complètement auto-

matisée ; le poids est programmé au gramme près. Pour les grosses quantités, on actionne les pompes à miel. La cire des opercules est également récupérée grâce à une centrifugeuse spécifique.

« C'est un équipement très coûteux dont un petit apiculteur ne pourrait disposer », explique Vincent Monod, apiculteur novice et passionné qui suit avec gourmandise les cours du rucher école au lycée agricole de Poisy. « Or, il faut savoir qu'en France, 90 % des apiculteurs ont moins de 10 ruches ».

Ce miel de prairies fleuries est issu d'un partenariat entre agriculteurs et apiculteurs sous l'égide du Parc des Bauges. Ce projet collectif original intéresse

beaucoup. Au cours de l'été, Nadège Grisard, de Sup Agro de Toulouse, est venue recueillir des informations pour favoriser une implantation similaire dans sa région ; Thibaut Dancette, exploitant d'une société de produits de la ruche bio était là, très intéressé.

Sans oublier Sandra Malfait et son équipe "Des Racines et des Ailes" qui sont venues le 13 août à la rencontre des apiculteurs. L'émission sera diffusée en 2017 sous l'appellation "Au fil de l'Isère". Une belle consécration pour cette toute neuve miellerie collective.

Claudie FAVIER

Maëlle, Romane et Matéo apprécient : quel régal ce miel tout frais ! Photo Nadège GRISARD

Renseignements sur le site www.mielleriecollectivedesbauges.com

« Inauguration et nombreux projets pour les apiculteurs de la miellerie collective », *Le Dauphiné libéré*, 2 avril 2017.

SAINT-EUSTACHE |

Inauguration et nombreux projets pour les apiculteurs de la miellerie collective



Le maire de Saint-Eustache a accueilli vendredi Antoine Volpi, le dynamique président de l'Association des apiculteurs de la miellerie collective du Massif des Bauges. Photo Le DL/C.F.

La jeune association compte 52 adhérents, « 10 de plus chaque année » précise le président. Quel chemin parcouru depuis cette soirée de 2010 au cours de laquelle Le Parc présentait son projet devant des apiculteurs très pessimistes ! « Ça ne marchera jamais, c'est utopique ! » Or, ça marche ! Le nouveau local est sain et spacieux. L'adhésion à 30 € permet d'utiliser un matériel très performant, acquis pour partie grâce à des subventions de la Région et du Département.

Pour 2017, les apiculteurs espèrent augmenter la production de miel, catastrophique en 2016 à cause d'une météo

exécrable : les 900 kg n'ont pas suffi à la demande de commercialisation.

Les projets sont nombreux : reconduire la formation à l'usage du matériel et du local ; intensifier les occasions de rencontre comme l'apprentissage de techniques autour du miel comme le nougat ; continuer d'accueillir d'autres associations apicultrices et le grand public : scolaires, personnes handicapées...

« La miellerie est de plus en plus connue et reconnue » confie Michel Chappet. L'inauguration le 13 mai après-midi sera une grande fête. L'animation a été confiée

à quatre élèves de BTS de l'Iséta, partenaire depuis le début. Ce même jour, une charte "Zéro pesticide" sera signée par les communes de Saint-Eustache, Sevrier et Leschaux.

2017 verra aussi la publication d'un logo, la labellisation "Marque Parc", l'installation d'un rucher en contrebas du local d'extraction. Et un reportage effectué auprès des apiculteurs sera diffusé dans l'émission "Des Racines et des ailes : au fil de l'Isère".

Claude FAVIER

<http://mielleriecollectivedesbauges.com>

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

« La Miellerie collective des Bauges : une réalisation originale », *Le Dauphiné libéré*, 24 septembre 2010.



Annexe II

L'écho du miel et du fromage du Massif des Bauges

n°5, décembre 2010 / n° 7, janvier 2012

Massif des Bauges



L'écho du miel et du fromage

du Massif des Bauges



PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES
 LYCEE AGRICOLE DE POISY
 ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DU PARC
 RUCHER DES ALLOBROGES
 SYNDICAT D'APICULTURE DE HAUTE SAVOIE

Semestriel, Décembre 2010, N°5

La miellerie collective, symbole du partenariat « api-agri »

Le projet de miellerie collective au sein du Massif des Bauges est le fruit du programme « Prairies fleuries » et des partenariats « api-agri » soutenu depuis maintenant plus de deux ans.

Il est la preuve qu'apiculture et agriculture sont deux activités essentielles à la préservation de l'espace, de la biodiversité et de produits de qualité. Elles sont complémentaires et ont la nécessité de travailler ensemble afin de faire tomber les préjugés, de maintenir et de faire évoluer notre cadre de vie.

Le concours des prairies fleuries nous a bien montré la pertinence de cette liaison. Il nous faut aujourd'hui poursuivre dans de nouvelles directions afin que cette expérience essaime sur d'autres territoires similaires.

C'est dans ce cadre que la miellerie, outil d'extraction, de stockage et de conditionnement du miel a tout intérêt à être liée



Le bâtiment de la coopérative de St Eustache qui accueillera la miellerie collective

à une activité agricole afin d'être reconnue et valorisée.

Déjà bien sensibilisés à cette problématique, les 4 agriculteurs de la coopérative de St Eustache, ont proposé un de leurs bâtiments. En effet, le garage d'une centaine de mètres carrés, de plain-pied et adossé à la fromagerie où se vendent les fromages est disponible et d'un cadre parfait pour accueillir une miellerie.

La coopérative est en pleine restructuration et tient à ce que ses bâtiments retrouvent un aspect productif, et pourquoi pas via le miel? De plus, une muséographie autour de la fabrication du fromage et du lien entre les fleurs et les produits est en projet. La salle de vente va également être modifiée pour

la faire évoluer vers un lieu vivant et attractif pleinement intégré dans le territoire.

Partenaires dans ce projet, le Parc des Bauges, les apiculteurs bientôt regroupés en association, la commune et les agriculteurs de St Eustache oeuvrent pour que les dossiers de financements aboutissent au printemps 2011 afin de pouvoir débiter les travaux cet été!

Une note plus explicative de ce programme vous est jointe dans cet Echo n°5.



Dans ce numéro :	
LA MIELLERIE COLLECTIVE DU MASSIF DES BAUGES	1
LE GRAND PRIX NATURE 2000	2
DES NOUVELLES DES MARCHÉS PARC	2
LES COLIS DE NOË, UNE REUSSITE!	2
LE CONCOURS NATIONAL PRAIRIES FLEURIES	3
AUTRES BREVES...	3
PERSPECTIVES DIVERSES	4



L'écho du miel et du fromage du Massif des Bauges

pour l'action Partenariats "Api-agri" en zone Natura 2000

Le Grand Prix Natura 2000 et ses lauréats!

Le ministère de l'Ecologie a remis le 13 décembre 2010 au Museum national d'Histoire Naturelle de Paris ses premiers grands prix Natura 2000 destinés à valoriser le travail des acteurs locaux et à récompenser les initiatives les plus innovantes et exemplaires en matière de préservation des espèces et des habitats.

Le réseau Natura 2000 compte en France 1.752 sites qui s'étendent sur 6,9 millions d'hectares terrestres et 4 millions d'hectares d'espaces marins. Plus de 9.000 communes et environ 15 millions d'habitants sont concernés.

Une des particularités du réseau est de prendre en compte des spécificités locales pour concilier pré-



servation de la nature et préoccupations socio-économiques. Son point fort est d'associer activement à la gestion de chaque site l'ensemble des acteurs locaux (citoyens, élus, agriculteurs, forestiers, propriétaires, associations...). Avec un prix dans la catégorie "communication/animation vers le

grand public, scolaire compris" pour une action associant des collégiens, le Parc s'est également vu attribuer une mention spéciale pour l'ensemble de ses actions : les partenariats « api-agri », le suivi partenarial des rapaces rupestres et une charte Natura 2000 synthétique et pédagogique.

Au-delà du prix honorifique, il faut saluer la volonté et la motivation des agriculteurs et des apiculteurs qui ont formé ces partenariats en zone Natura 2000 mais aussi autour des prairies fleuries. Merci à tous ceux-là, cet honneur leur revient.

Longue vie à ces partenariats!

Des nouvelles des Marques Parc



Bâche de présentation de la marque Parc Miel pour les apiculteurs bénéficiaires

Les apiculteurs bénéficiaires de la marque Parc ont depuis le mois de décembre un nouveau moyen de communication. Sur les marchés, dans leurs magasins partenaires ou en vente directe chez eux, un panneau signalétique représentant la marque Parc les aide à présenter leurs produits.

De nouveaux audits pour la Marque Parc sur le Miel devraient avoir lieu au printemps prochain. Ils consistent en un rendez-vous pour évaluer si vous pouvez entrer dans le cahier des charges de la marque. Si vous êtes intéressé par cette démarche collective de valorisation du miel, n'hésitez pas à nous contacter. Le cahier des charges est disponible sous simple demande.

La marque Parc Viande bovine a accueilli 2 nouveaux bénéficiaires depuis septembre :

Le GAEC du Sierroz et le GAEC des Tilleuls, tous deux sur St Offenge Dessous ! C'est au tour de l'Albanais de

mettre en avant la relation entre qualité des prairies et qualité des produits !

Les Colis de Noël, une réussite!

Cette année, les producteurs et artisans du Massif ont porté l'opération « colis de Noël » avec une grande motivation. Après de nombreux démarchages auprès des communes, entreprises locales et particuliers, plus de 500 colis ont été commandés et distribués. Le chiffre d'affaire de l'opération a doublé par rapport à l'année dernière! C'est donc une démarche qui porte ses fruits et qui sera reconduite l'année prochaine.

Le miel a été un produit très demandé, au point qu'il a failli faire défaut. Plus de 1700 pots de miel ont été commandés. Il faudra donc, pour Noël 2011 préparer plus en amont les commandes. Le miel prioritaire à ces colis est le miel marqué Parc, il est donc important de multiplier l'offre en accueillant de nouveaux apiculteurs bénéficiaires de la Marque Parc! Affaire à suivre!

Un débouché dynamisé par et pour le collectif de producteurs et artisans du massif des Bauges!

Le Massif et la Tome des Bauges à l'honneur au concours national « prairies fleuries »

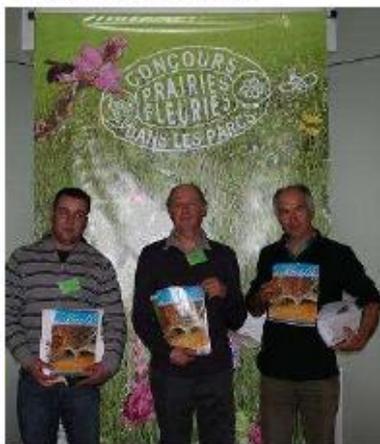
“Prairies fleuries” est le premier concours agricole national qui récompense des agriculteurs qui relèvent le défi de l'excellence agricole : maintenir la richesse en espèces de leurs prairies permanentes tout en les valorisant dans leurs systèmes d'exploitations (fauche, pâture). Le concours a mobilisé 18 territoires (13 Parcs naturels régionaux et 5 Parcs nationaux) et plus de 200 exploitations agricoles.

Les 31 exploitations gagnantes dans les 18 territoires étaient candidates au concours national. Les prairies primées ont réussi une intégration remarquable dans leur environnement et sont au cœur du système de production des exploitations ainsi que des préoccupations environnementales des territoires. Cet événement a démontré au travers des témoignages des agriculteurs primés que production et biodiversité peuvent se rejoindre.



Le Parc naturel régional du Massif des Bauges a été à l'honneur car, outre le fait qu'il est initiateur de cette démarche, le jury a récompensé dans la catégorie Pâture, Pascal FRANCOZ, producteur de lait à Tome des Bauges AOC sur Saint-Offenge Dessous. Son exploitation individuelle de 30 vaches laitières s'étend sur 70 hectares. Elle est si-

tuée à 700 mètres d'altitude, en bordure du village. La pâture est destinée aux vaches laitières et sa qualité joue un grand rôle dans la santé du troupeau et la valeur nutritionnelle de la Tome produite. L'exploitation de cette parcelle présente, aussi l'intérêt de faire vivre un terrain alors que d'autres espaces voisins sont en friche.



Les vainqueurs du concours national prairies fleuries
A droite, Pascal Francoz, agriculteur laitier
à St Offenge Dessous pour le prix
de la catégorie (1 Pâture)

Pour la catégorie prairies de Fauche maigre, un éleveur ovin AOC de viande de Barèges-Gavarnie dans le Parc national des Pyrénées a été récompensé.

Pour la catégorie prairies de Fau-

che grasse, un producteur de lait à Comté (AOC) et bio (AB) du Parc naturel régional du Haut-Jura a été primé. Le GAEC du Sierroz (AOC Tome des Bauges) de Saint-Offenge s'est retrouvé à la seconde place dans cette catégorie.



Présentes dans les vallées et plateaux des massifs montagneux, les prairies naturelles se retrouvent aussi en plaine à la faveur du bocage, des plaines alluviales, des zones humides... Ces surfaces herbagères jouent un rôle capital dans la préservation des habitats de la faune et de la flore (notamment celui des abeilles) dans la qualité des paysages comme dans le maintien des corridors écologiques, des sols et de leur capacité à épurer des eaux. Confrontées à la déprise, la mise en culture, l'implantation de prairies intensives et le recul de l'élevage, les prairies naturelles souffrent d'une productivité jugée trop faible pour l'agriculture intensive. Elles gardent pourtant toute leur place dans les systèmes d'élevage extensif et dans le cadre des dynamiques locales (AOC, production fermière, diversification...).

Encore bravo aux vainqueurs! Souhaitons que cette première essaime et soit reconnue lors de la révision de la PAC en 2013.

Autres brèves...

La Foire de la Compôte s'est déroulée le 19 septembre dernier. Le concours de la Tome des Bauges a récompensé le GAEC de la Vallée Verte de la Motte en Bauges en production fermière.

Pour le concours du miel des Bauges, avec le prix du public, Tom Chambers, apiculteur de 10 ans habitant à Arith a été primé pour son fameux miel des Bauges.

Le miel et la tome sont deux alliés tant au niveau du goût que dans la qualité des produits. Ces deux concours sont donc une très bonne occasion de le rappeler!

La formation organisée par l'ADABIO sur les problèmes sanitaires des abeilles et sur les moyens alternatifs de lutte contre les ravageurs a été extrêmement intéressante. Le temps d'inscription ayant été trop court, plusieurs apiculteurs du massif ont demandé à ce que l'on puisse organiser une formation similaire au printemps.

Prenez-en note et guettez vos mails et courriers.



Les élèves de grande section de maternelle et CP de l'école de La Motte en Bauges ont été tour à tour reine, faux-bourdon, ouvrière, fleur, agriculteur... et ont pu remporter chez eux une bougie en cire qu'ils ont confectionné eux-mêmes. Un travail plus complet sur l'apiculture et ses produits leur a été ensuite enseigné par la maîtresse. Les élèves se sont aussi improvisés gourmets puisqu'ils ont cuisiné et dégusté des recettes à partir de miel.



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Perspectives diverses...

Le miellerie collective sera le point angulaire de la mission « apiculture » du Parc des Bauges en 2011. Avec la constitution d'association des apiculteurs, le portage du dossier de St Eustache, des travaux de mise aux normes... la miellerie devrait être prête pour la saison 2012.

Soyez attentifs et participez à l'avancée du projet!



Lors du concours national des prairies fleuries, 80% des 207 exploitations

visitées se sont déclarées prêtes à accueillir des ruchers sur leur parcelles riches en biodiversité.

Un travail de formation dans les Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux entre apiculteurs et agriculteurs va débuter afin que les partenariats api-agri, initiés dans le Parc du Massif des Bauges s'étendent à d'autres territoires.



Le contrat de Camille Boisset, animatrice pour le développement de

l'apiculture autour des prairies fleuries et de l'élevage laitier se termine en cette fin d'année. Il reprendra en février 2011 pour une durée de 10 mois. Elle est employée par le Lycée Agricole de Poisy. Son contrat sera principalement axé sur la réalisation de la miellerie collective.

Les activités redémarreront en février, prenez-en note.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous et une année 2011 fleurie!

Afin de préserver notre environnement, contactez-nous si vous souhaitez recevoir ce bulletin par **courrier électronique** ou si vous ne souhaitez plus le recevoir. Merci.

(Contacts en bas à gauche de cette page)



Développer l'apiculture autour des prairies fleuries et de l'élevage laitier dans le Massif des Bauges

Retrouvez nous sur le web :
www.prairiesfleuries.fr
www.parcdesbauges.com
www.poisys.org
www.syndapi74.fr
www.rucher-des-allobroges.com

Maison du Parc
 73630 Le Châtelard
 Téléphone : 04 79 54 97 59
 Télécopie : 04 79 54 88 97
 Messagerie :
c.boisset@parcdesbauges.com

La démarche engagée pour le développement de l'apiculture autour des prairies fleuries et de l'élevage laitier a démarré en 2008 suite à la volonté des apiculteurs du Massif des Bauges de nouer des liens avec la profession agricole et de valoriser le miel produit. De cette volonté est né le partenariat entre le Parc naturel régional du Massif des Bauges, le Lycée Agricole de Poisy, le Rucher des Allobroges et le Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie.

Plusieurs actions sont menées : les partenariats « api-agri », la Marque Parc, les animations pour la profession, pour l'enseignement mais aussi le grand public, le projet de miellerie collective...

Tout apiculteur ou agriculteur peut être concerné par ces démarches, n'hésitez pas à nous contacter!

Page 4





L'écho du miel et du fromage



du Massif des Bauges

PARC NATUREL REGIONAL DU MASSIF DES BAUGES
LYCEE AGRICOLE DE POISY
ASSOCIATION DES AGRICULTEURS DU PARC
RUCHER DES ALLOBROGES
SYNDICAT D'APICULTURE DE HAUTE SAVOIE

Semestriel, Janvier 2012, N°7

Le « développement de l'apiculture autour des prairies fleuries dans le massif des Bauges », une mission qui se termine, des actions qui continuent!

Depuis 2008, le Parc naturel régional du Massif des Bauges et ses partenaires, le Rucher des Allobroges, le Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie, l'Association des Agriculteurs du Parc et le Lycée Agricole de Poisy Chavanod, ont travaillé ensemble pour mettre en avant la petite et discrète filière apicole sur le massif.

Ces quatre années ont été riches en actions. En commençant autour du concours prairies fleuries, l'évidence s'est faite d'elle-même, le secteur apicole est un maillon indispensable à cette mesure. Les partenariats « api-agri » se sont alors développés (emplacements, moyen de communication, supports de ruches, expérimentation sur le sursemis de sainfoin). Une Marque Parc, adaptée aux nombreux apiculteurs du Parc et de ses pourtours a permis une valorisation du miel, attendue par les apiculteurs. Puis est venu le projet de miellerie collective qui est

encore en pleine émergence et qui met du temps à se construire car il s'agit d'un projet atypique! Mais le terreau est bien présent pour que la miellerie se concrétise. La mobilisation des apiculteurs doit croître s'ils veulent que cette filière s'épanouisse!

Pendant ces quatre années, une cinquantaine d'apiculteurs, petits producteurs, pluri-actifs et professionnels se sont mobilisés pour travailler sur ces sujets qui leur sont chers. Désormais, plus d'une centaine d'agriculteurs se sont investis dans la démarche prairies fleuries, et 75 d'entre eux ont participé au concours et au partenariat « api-agri ». La mobilisation est donc forte et reflète bien le succès de cette mission, qui se termine mais évolue pour continuer les actions phares!

Camille Boisset, qui occupait cette mission part de ce poste, les actions sont donc réparties comme suit :

- Le concours prairies fleuries (chargée de mission Agri-Environnement)
- Les partenariats api-agri (chargée de mission Agri-Environnement)
- La Marque Parc (nouveau poste de chargé de mission "filieres, diversification et circuits courts agricoles")
- La Miellerie collective (chargée de mission Agriculture)



Expéditeur :
Parc naturel régional du Massif des Bauges
Maison du Parc 73630 Le Châtelard

Destinataire :

Si vous désirez **continuer de recevoir cet écho** ainsi que les informations diverses sur l'agriculture du Parc tout au long de l'année, **pensez à remplir et renvoyer le bulletin en dernière page!** Merci.

Dans ce numéro :

LA FIN DE LA MISSION APICULTURE, LES ACTIONS CONTINUENT	1
LES PARTENARIATS API-AGRI ET CE QUI L'ENTOURE	2
LE CONCOURS PRAIRIES FLEURIES	2
LA MARQUE PARC	3
LA MIELLERIE COLLECTIVE	3
ANIMATION & COMMUNICATION	3
BULLETIN POUR L'ECHO	4



L'écho du miel et du fromage du Massif des Bauges

Les partenariats api-agri, une grande réussite!

Descriptif :

C'était la première demande des apiculteurs au début de la mission : des lieux où poser leurs ruches pour profiter de la floraison des prairies. Chaque année, grâce au concours prairies fleuries, des agriculteurs proposent d'accueillir des ruches. Selon les demandes (généralement des apiculteurs des pourtours du massif), les contacts sont donnés.

Nous avons réalisé **33 emplacements**, 4 en alpages et 29 sur prairies fleuries entre 400 et 1200 mètres. 26 sont pérennisés pour les années qui suivent.

Au total, il a été positionné près de **360 ruches** sur ces 4 années.

Les emplacements se situent sur les secteurs des concours. 10 critères, établis avec les apiculteurs, permettent de reconnaître un bon emplacement.

Moyens :

Une base de contacts d'agriculteurs accueillants est disponible. Les apiculteurs passent par le Parc pour en disposer.

Une convention est signée entre l'apiculteur et l'agriculteur.

Personnes investies :

18 apiculteurs ont bénéficié d'un ou plusieurs emplacements.

23 agriculteurs accueillent un ou plusieurs apiculteurs.

Perspectives :

Cette opération continue en lien avec le concours prairies fleuries. La demande des apiculteurs est croissante surtout venant de l'extérieur du Parc. Un système de priorité (race utilisée, proximité du Parc, nombre de ruches...) devra être établi.

Actions qui gravitent autour des partenariats :

Les étiquettes (ci-contre) ainsi que celles de la Marque Parc valorisent ce partenariat. Des supports de ruches ont été livrés aux apiculteurs pour les aider à positionner leurs ruches. Une nouvelle commande sera faite en 2012. « L'opération sain-foin » réalisée par les lycéens de Poisy sera poursuivie l'année prochaine grâce aux agriculteurs volontaires et aux apiculteurs de la section des Bauges du Rucher des Allobroges.



Ci-dessus, plusieurs emplacements réalisés au cours de ces quatre années

Ci-contre, les 33 emplacements, répartis sur la totalité du territoire



Le concours prairies fleuries, une expérience qui plaît!

Descriptif : Depuis 2007, le concours prairies fleuries permet de valoriser le travail des agriculteurs du massif et de les sensibiliser sur l'intérêt de garder une certaine biodiversité dans leurs parcelles, pour des raisons économiques et environnementales. C'est aussi l'occasion de sensibiliser les apiculteurs et les élus sur ces surfaces indispensables à l'élevage extensif, qui sont une clé de voûte du système d'exploitation des agriculteurs locaux mais aussi de la biodiversité locale. Cette année, le concours s'est réalisé sur le Plateau de la Leyse. 15 agriculteurs y ont participé. Un jury compétent (agronome, botaniste, apiculteur, vétérinaire naturopathe, chargée de mission faune sauvage et classes du lycée Agri-

cole de Poisy) a pu trouver les meilleurs équilibres agri-écologiques sur 5 exploitations. Sarah Baulaz, éleveuse de chevaux sur La Thuille est allée représenter le Parc au 2^e concours national à Paris le 3 novembre dernier.

Depuis cinq ans, le concours a investi presque tous les territoires du Parc, il ne manque plus que la Combe et la Haute-Combe de Savoie. Une quinzaine d'agriculteurs se sont inscrits chaque année!

Depuis 2010, il s'agit désormais d'un concours national. En 2012, cette expérience essaimera dans d'autres pays d'Europe! Nos prairies fleuries baujues ont rayonné et sont devenues grandes! L'optique de tout cela, ne l'oublions pas, est de faire changer de cap la future Politique

Agricole Commune, en 2014, vers des mesures compensatoires réellement efficaces quant au maintien de la biodiversité et à l'appropriation de ces mesures par les agriculteurs.

Perspectives :

Pour 2012, Cyrielle Leroy, chargée de mission agri-environnement reprend cette action. Le concours se fera sur la Combe et Haute-Combe de Savoie. Agriculteurs et apiculteurs seront donc sollicités!

L'enseignement agricole sera une fois de plus sollicité. Il est extrêmement important que ces notions passent dans les programmes des lycées agricoles afin de montrer qu'il est possible de vivre avec une agriculture extensive!





Semestriel, Janvier 2012, N° 7

La Marque Parc devra prendre son envol...

Descriptif : Une charte a été écrite avec une quinzaine d'apiculteurs autour des valeurs du Parc. C'est une marque accessible aux petits producteurs, pluri-actifs comme professionnels. Le miel produit dans le massif étant un miel essentiellement de prairie (de plus en plus rare), cette marque le met en valeur car elle se base sur le partenariat api-agri des prairies fleuries ou alpage, obligatoire pour prétendre à la Marque. Jusqu'à présent, 4 apiculteurs sont marqués. Mais il y a un manque de volume pour faire connaître ce produit. Cette année, la charte a eu 3 ans. Quelques modifications ont été apportées. La plus importante est que la zone de siège

d'exploitation a été élargie aux communes du pourtour du Parc afin que plus d'apiculteurs (et notamment des pluri-actifs et professionnels) puissent y avoir accès. Cette ouverture est extrêmement liée au projet de miellerie collective, les apiculteurs hors Parc devant extraire dans ce local collectif situé dans le Parc. Côté communication, des étiquettes, des brochures, flyers et bâches ont été réalisés.

Perspectives : Au printemps 2012, un audit d'agrément pour les nouveaux et un audit de contrôle pour les 4 marqués est prévu. Pour beaucoup d'apiculteurs, prétendre à la Mar-

que dépendra du projet de miellerie.



Une miellerie collective, outil de développement nécessaire à la filière apicole

Descriptif : Ce projet a débuté il y a 1 an et demi avec une dizaine d'apiculteurs. Au fur et à mesure, des objectifs précis ont été élaborés : mise aux normes, union entre les apiculteurs, mutualisation des coûts, valorisation de la Marque Parc, aide à l'installation, innovation sur un local référent sur l'apiculture et ouvert au public. C'est un réel projet innovant, porteur sur le plan économique et touristique et pour la dynamique territoriale. En mars 2011 a été créée l'association des apiculteurs de la miellerie collective du massif des Bauges. Une vingtaine d'a-

piculteurs, petits comme professionnels sont adhérents et portent le projet. Celui-ci a intéressé la coopérative de St Eustache pour redonner aux locaux une fonction de production et pour valoriser le lien entre apiculture et agriculture. Pour autant, c'est un projet long et difficile à mener car il est innovant, qu'il touche de nombreux acteurs aux objectifs différents. Le projet comporte deux dossiers : un dossier d'acquisition du matériel porté par les apiculteurs et un dossier de rénovation du bâtiment qui devra être porté par une collectivité territoriale. La de-

mande a été faite à la Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy. Nous attendons sa réponse.

Perspectives : Audrey Stucker, chargée de mission agriculture reprend ce dossier. Ce projet doit encore être fortement soutenu. Mais le but est bien que les apiculteurs s'emparent de ce projet. Ces derniers n'ont pas l'habitude d'actions collectives, c'est pour cela qu'une aide au lancement est nécessaire et diminuera petit à petit jusqu'à l'aboutissement de la miellerie, et au premier pot de miel extrait!

Des animations et une communication régulières

Les animations

Descriptif : Plusieurs animations ont été réalisées pour sensibiliser les scolaires (primaire, collège et lycées), mais aussi le grand public et des services techniques. Pour l'année 2011, treize interventions ont été réalisées. 6 interventions en écoles ou collège, 4 pour lycées agricoles, 1 fête grand public, 2 colloques et plusieurs AG du Rucher des Allobroges. Une exposition interactive sur l'apiculture a été construite pour les petits.

Perspectives : Les animations scolaires, dont le jeu de rôle, seront reprises dans le cadre

du réseau Repère (réseau de professionnels de l'éducation au territoire).



La communication

Descriptif : L'écho du miel et du fromage, semestriel sur les actions du Parc sur les prairies fleuries et l'apiculture, en est à son 7e numéro. Il est distribué à plus de 350 apiculteurs, 200 agriculteurs et aux élus du Parc. Son dernier numéro a fait l'objet d'un 8 pages avec des interviews. Les étudiants de Poisy travaillent actuellement sur une enquête afin de connaître la portée de l'écho auprès des apiculteurs, agriculteurs et élus. Aussi, si c'est nécessaire, des modifications seront apportées. Les résultats sont attendus pour mars.

L'exposition « prairies fleuries » locale a été positionnée 3 fois. L'exposition « prairies fleuries » nationale a séjourné dans le massif des Bauges durant quelques semaines. N'hésitez pas à les demander!

Perspectives : Pour l'écho, il a été envisagé d'ouvrir les thèmes plus largement aux actions agricoles du Parc.

Une exposition « concours prairies fleuries » locale sera réalisée en 2012 afin de valoriser les photos du concours 2011.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Pour continuer de recevoir l'écho, renvoyez ce bulletin au Parc (si ce n'est pas déjà fait).
Seules les personnes renvoyant ce bulletin recevront les prochaines informations.

Je souhaite recevoir les informations du Parc concernant les actions sur l'apiculture et l'agriculture du massif des Bauges.	
Nom..... Prénom.....	
Adresse.....	
Code postal.....Commune.....	
Mail	
Préférez la messagerie électronique, les informations (réunions, sollicitations...) passent le plus souvent par mail	
Adhérent du Syndicat d'Apiculture : <input type="checkbox"/> Rucher de Allobroges <input type="checkbox"/> Apiculteur savoyard <input type="checkbox"/> Syndicat d'Apiculture de Haute Savoie <input type="checkbox"/> GAPS <input type="checkbox"/> Autre :	<input type="checkbox"/> Agriculteur <input type="checkbox"/> Apiculteur A.....Le..... Signature :

Afin de préserver notre environnement, contactez-nous si vous souhaitez recevoir ce bulletin par **courrier électronique ou si vous ne souhaitez plus le recevoir. Merci.**
(Contacts en bas à gauche de cette page)



Développer l'apiculture autour des prairies fleuries et de l'élevage laitier dans le Massif des Bauges

Retrouvez-nous sur le web :
www.parcdesbauges.com
www.prairiesfleuries.fr
www.poisys.org
www.syndapi74.fr
www.rucher-des-allobroges.com

Maison du Parc
 73630 Le Châtelard

 Téléphone : 04 79 54 86 40
 Télécopie : 04 79 54 88 97
 Messagerie :
info@parcdesbauges.com

La démarche engagée pour le développement de l'apiculture autour des prairies fleuries et de l'élevage laitier a démarré en 2008 suite à la volonté des apiculteurs du Massif des Bauges de nouer des liens avec la profession agricole et de valoriser le miel produit. De cette volonté est né le partenariat entre le Parc naturel régional du Massif des Bauges, le Lycée Agricole de Poisy, le Rucher des Allobroges et le Syndicat d'Apiculture de Haute-Savoie.

Plusieurs actions sont menées : les partenariats « api-agri », la Marque Parc, les animations pour la profession, pour l'enseignement mais aussi le grand public, le projet de miellerie collective...

Tout apiculteur ou agriculteur peut être concerné par ces démarches, n'hésitez pas à nous contacter!



Page 4



Annexe III

Expositions sur les prairies fleuries du massif des Bauges

- Exposition « *Prairies fleuries, changer de regard sur la biodiversité* », Chambéry, Maison des Parcs et de la Montagne, 15 février-2 avril 2011

Espace muséographique

MAISON DES PARCS ET DE LA MONTAGNE



Prairies fleuries

changer de regard sur la biodiversité

Une exposition réalisée dans le cadre du 1^{er} concours agricole national dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux

du 15 février au 2 avril 2011

Depuis trois ans, le Parc naturel régional du Massif des Bauges organise chaque année dans un secteur géographique différent un concours agricole de prairies fleuries. Une opération agri-environnementale qui, cette année, se décline au niveau national... Un succès et un véritable intérêt agricole et écologique. Quelques explications...

Il y a prairies et prairies....

Les prairies naturelles se distinguent des prairies artificielles par leur flore beaucoup plus diversifiée. Ceci leur confère des fonctions écologiques et agricoles remarquables, d'autant que leur gestion est peu coûteuse en argent, en énergie et n'utilise pas de pesticides et peu d'engrais.



Salsifis des prés, sainfoin, petite pimprenelle... Elles abritent d'abord une biodiversité incomparable avec parfois 30 à 100 espèces de plantes herbacées dans quelques m² !

Quelles sont les valeurs agronomiques des prairies fleuries dans l'élevage ?

Les prairies permanentes représentent des surfaces fourragères importantes pour beaucoup d'exploitations d'élevage. Dans une gamme de pratiques agricoles « extensives » variées en fonction des systèmes de

production et des conditions liées aux sols, certaines sont riches en espèces : ce sont les prairies fleuries. Leur exploitation doit être envisagée de façon différente de celle des prairies intensives ou cultivées, dans la mesure où leur grande diversité d'espèces est source de qualités pour l'élevage et où leur renouvellement est naturel et ne nécessite généralement aucun semis ou traitement herbicide si les pratiques sont adaptées.

Raisonnement des qualités d'une parcelle en lien avec son usage réel

La façon de juger la valeur d'une prairie dépend en premier lieu de ce que l'on attend d'elle dans le système fourrager : quels animaux s'y alimentent, quelles pratiques d'exploitation y sont réalisées, quelle production doit-elle assurer, et à quel moment dans l'année, pendant combien d'années ? Si la parcelle est fauchée, il faut savoir si la fauche planifiée sera précoce, tardive ou variable suivant l'année. Si la parcelle est pâturée, il faut situer sa place et son rôle dans la chaîne de pâturage (saison, lot d'animaux et types de besoins à satisfaire).

La plupart des modes d'exploitation des prairies sont « décalés », c'est-à-dire qu'on utilise la parcelle en avance, ou en retard par rapport au stade considéré comme optimal pour l'exploitation défini par sa valeur nutritive et sa productivité maximale. On exploite alors des végétations soit très jeunes et en faible quantité, soit plus mûres et en plus grande quantité, voire dans certains cas en « report sur pied » pour le pâturage estival ou hivernal lorsque la végétation est en arrêt.



Le photographe

Diplômé en écologie, Emmanuel Boitier est reporter-photographe depuis 2009. Sa collaboration régulière avec Terre Sauvage l'a entraîné des jungles du Vanuatu aux hauts plateaux d'Abyssinie. Elle l'a amené aussi à parcourir de nombreuses régions françaises, avec, comme point d'attache, les vieux volcans d'Auvergne, où il réside. « À l'occasion de ce reportage sur les prairies fleuries, j'ai planté mon trépied dans 18 parcs de France. Presque trois mois à sillonner le pays. L'aventure a été belle, une sorte de tour de France de l'herbe, des fleurs, des hommes qui les font pousser et des animaux qui, in fine, les mangent. Des rencontres avec des gens passionnés, de belles découvertes de mondes dont je ne connaissais guère la teneur. Un cours magistral de biodiversité, vivant et inestimable. »

La souplesse d'exploitation : première qualité des prairies naturelles riches en espèces

Si les prairies fleuries peuvent avoir une bonne productivité, notamment sur des sols naturellement fertiles et en climat humide, elles sont surtout connues et appréciées des éleveurs pour leur souplesse d'exploitation. Cette propriété est particulièrement intéressante pour les systèmes herbagers de montagne n'ayant pas recours à l'ensilage ou l'enrubannage, qui doivent s'adapter aux conditions climatiques. Elle est également utile pour minimiser les effets des aléas climatiques interannuels, la production et la valeur fourragère d'une prairie diversifiée étant relativement stables quelles que soient les années. Cette souplesse se caractérise principalement par la capacité remarquable d'une prairie à présenter une bonne valeur alimentaire (valeur nutritive et appétence - qui donne envie de brouter) pendant une durée importante. À la différence des prairies intensifiées, qui voient leur valeur nutritive et leur appétence se dégrader rapidement une fois passé le stade considéré comme optimal d'exploitation (moment où la productivité est jugée suffisante, avant que la valeur nutritive ne diminue trop fortement), les prairies naturelles riches en espèces, associant graminées à feuilles larges et à feuilles fines, légumineuses (trèfles, lotiers, sainfoins, luzernes sauvages, vesces, gesses etc) et diverses sont souples d'exploitation: c'est-à-dire que même fauchées ou pâturées tardivement, elles gardent une bonne valeur nutritive et une bonne appétence. De même, leur souplesse d'exploitation se traduit par leur capacité à être valorisées par différents usages (fauche, pâture, fauche et pâture...), des années climatiques très différentes (années humides et froides ou inversement chaudes et sèches, dégâts de faune sauvage)



La diversité stimule souvent la motivation des ruminants, qui peuvent alors consommer une plus grande quantité de fourrage.



1er concours agricole national dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux

Dans le cadre de "2010, année internationale de la biodiversité", les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France ont organisé avec les Chambres d'agriculture, les syndicats d'AOC fromagères, les syndicats d'apiculture et des associations de gestion et de protection de la nature le premier concours national d'excellence agri-écologique, "Prairies fleuries".

Pourquoi ce concours ?

Pour la première fois en France, des prix ont récompensé les agriculteurs qui relèvent le défi du maintien de la richesse en espèces de leurs prairies de fauche ou de pâture. Ce concours agricole a été l'occasion de faire se rencontrer deux mondes. Celui des éleveurs qui travaillent la terre pour faire des produits de qualité essentiels pour notre avenir et celui des environnementalistes, plus habitués à regarder les prairies à la loupe. Ce type d'échanges autour des prairies est une première.

Ainsi, dans 18 parcs, plus de 200 exploitations ont participé à ce concours Prairies fleuries, organisé par les parcs naturels régionaux, les parcs nationaux, les chambres d'agriculture et leurs partenaires. Les prairies fleuries gagnantes sont celles qui présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Cette manifestation s'est déroulée sous l'égide des ministères de l'Agriculture et de l'Écologie, avec le soutien de l'ONCFS – Office national de la chasse et de la faune sauvage –, de l'Inra – Institut national de la recherche agronomique – et de GRTgaz. Ce concours entend montrer que production et biodiversité peuvent se rejoindre. Il vise à promouvoir le principe des prairies fleuries qui est la base d'une nouvelle mesure agri-environnementale nationale mise en œuvre dans certains parcs.

En savoir plus : www.prairiesfleuries.fr

sans dégradations irréversibles de la végétation et sans compromettre la ressource des années futures. Cette souplesse s'explique par le grand nombre de plantes qui constituent la prairie et qui peuvent s'exprimer chacune à des stades différents, assurant à ce type de parcelle une valeur moyenne constante quel que soit le type de conditions.

La diversité stimule l'appétit

Au pâturage comme au râtelier, les préférences des ruminants ne suivent pas forcément la valeur nutritive des fourrages. Les ruminants ont des régimes alimentaires, qui se forment depuis le jeune âge, puis se confirment ou se modifient en fonction du régime de base qu'on leur distribue, ou auquel ils ont accès au pâturage. Sur des prairies naturelles riches en espèces, il faut privilégier la notion de « valeur » des aliments, qui tient aussi compte de l'appétence. Car les mélanges de plantes offrent une diversité de format, de texture, de goût, d'odeur. C'est bien cette appétence qui va permettre de prévoir si le fourrage va être consommé en abondance par le troupeau et garantir une bonne valeur alimentaire du fourrage.

Distinguer les variations de végétation non inquiétantes, de celles qui indiquent un risque de dérive

La physiologie de la végétation change beaucoup entre les saisons, parfois aussi suivant les années (apparitions

de plantes lors des hivers froids, etc), ce qui inquiète souvent les éleveurs et les techniciens quant à l'évolution future de la prairie. Pourtant ces variations sont souvent normales pour ce type de végétation et ne présagent pas forcément d'une dégradation des ressources fourragères à moyen terme. Elles correspondent à des adaptations de la flore aux conditions de milieu. La manière dont évoluent ces végétations est la résultante du comportement propre à chacune des espèces présentes (résistance à l'arrachement, stock de graines dans le sol, conditions de germination, reproduction végétative, etc) mais également des interactions entre ces différentes espèces (concurrence pour la lumière, protection d'une espèce par une autre, etc). Afin de ne pas lutter inutilement contre ces variations, il est indispensable d'apprendre à distinguer les espèces et les seuils qui indiquent des dérives réelles : par exemple observation d'une dominance forte et nouvelle de graminées à feuilles larges, explosion de rhinante répétée tous les ans, augmentation importante des jeunes ligneux, extension importante des tâches de rumex à grosse feuille... Contrairement aux prairies intensifiées où la gestion peut se résumer à une maîtrise de la croissance des plantes au printemps, celle des prairies fleuries doit prendre en compte le renouvellement des espèces par les graines.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Prairies moyennes

	Prairies humides et fraîches (sols profonds)				Prairies sèches (sols maigres basiques ou acides)	
Tendance atlantique	 Petite scoronaire	 Sténa fleur de tocou	 Serratula des taittiriers	 Les centaures	 Grande margarite	 Achille millefeuille
	 Les joncs	 Les pimpernelles ou sanguiarbas	 Oseille ou petite oseille	 Lendarts, crépis ou sparadiers	 Les rhinents	 Les naphraïses
	 Populage des marais	 Geranium des bois ou brun	 Les campanules	 Les brachis, crabes ou succias	 Les serifoins	 Amica
	 Ranuncule bistorte	 Fenouil des Alpes	 Les lotiers	 Les soléifis	 Sauge des prés	 Les ouillats
	 Saxifrage granulé	 Les gesses	 Les tréfoils	 Les raiponces	 Les hélianthèmes	 Les polygales
	 Cariot albicou des trétiens	 Silène enté ou dictyue	 Grande astranca	 Gaillat jeune ou vrai	 Anthyllida vuhérière	 Les thymus ou serpolets



Plante à forte valeur alimentaire, participent à la typicité des fromages au lait cru et de la viande

Plante à forte valeur médiane (pollinise le coteur), permet de la production de lait de qualité

www.prairiesfleuries.fr



Reconnaître les types de prairies fleuries grâce aux plantes indicatrices

Le concours n'est pas un inventaire botanique des prairies, même s'il s'appuie sur une liste de plantes indicatrices faciles à reconnaître. De très nombreuses espèces prairiales sont d'ailleurs absentes de la liste, dont les graminées qui occupent une place essentielle dans les prairies. Il est donc normal que l'on observe rarement plus de 15 plantes de la liste dans une prairie fleurie, alors que celle-ci peut être constituée de 30 à 100 espèces de plantes ! Sans compter les mousses et autres groupes botaniques...

Les plantes indicatrices représentent quatre grands types de prairies naturelles, souvent imbriquées les uns dans les autres en fonction des conditions naturelles, de leur localisation géographique (la flore méditerranéenne est sensiblement différente de celle de l'Auvergne ou des Alpes internes) et de leur exploitation agricole :

- **Les prairies de fauche grasses**
Le sol est riche en bases, de profondeur moyenne à forte et possède une bonne capacité de rétention en eau. Les espèces dominantes sont l'avoine élevée, le dactyle aggloméré et la fétuque des prés. Bien que

ne représentant pas une part importante en volume, les plantes à fleurs peuvent être très diversifiées.

- **Les prairies de fauche ou pâtures moyennes**
Ces pâtures se retrouvent dans des conditions topographiques variées. Les sols sont en général assez fertiles et d'une profondeur permettant une réserve en eau suffisante au maintien de l'herbe en été. Le pâturage se traduit par une abondance des espèces à stolons souterrains et à rosettes.

- **Les prairies sèches ou maigres**
Pelouses moyennement élevées, peu denses, on peut y voir jusqu'à 15% de sol nu. Les prairies sèches prédominent là où règnent deux facteurs essentiels, la pauvreté en substances nutritives et la sécheresse du sol. Dominées par le brome érigé et les fétuques, elles hébergent de nombreuses plantes à fleurs, dont souvent des orchidées sauvages.

- **Les prairies humides**
Elles se développent sur les sols gorgés d'eau toute l'année ou une partie de l'année. Dominées par des graminées, avec une flore exubérante en vallée alluviale ou de type pelouse en montagne, elles présentent l'avantage de conserver une bonne valeur alimentaire pendant les sécheresses estivales.

Les fourrages des prairies diversifiées participent à l'équilibre digestif des ruminants...

Un atout important des prairies naturelles diversifiées pour l'élevage est d'apporter un fourrage équilibré pour les rations. En effet, la bonne digestion des ruminants repose sur la présence de fibres digestibles, bien présentes dans les fourrages de bonne qualité. Une ration adéquate doit combler les besoins quotidiens, sans les excéder. Et souvent, les rations des ruminants sont conçues en favorisant les fourrages jeunes et très digestibles, et des proportions élevées de concentrés riches en amidon. Les rations contenant des quantités adéquates de fibres de grande taille stimulent la mastication et la rumination des aliments régurgités, ce qui amène les animaux à sécréter plus de salive, une substance qui joue un rôle de tampon dans le milieu ruminal. Cela évite par exemple des déséquilibres comme l'acidose ou les boitements souvent observés chez les vaches

laitières. Un autre effet probablement encore sous-estimé aujourd'hui est la capacité des ruminants à sélectionner des plantes qui permettent de corriger des déséquilibres nutritionnels ou des pathologies. Ainsi par exemple, l'ingestion de plantes riches en tanins comme les légumineuses (sainfoin, lotier, gesse...) ou les ligneux (noisetier, chêne, châtaignier...) a un effet antiparasitaire avéré (parasites intestinaux notamment) chez les moutons et la chèvre.

... et à la qualité des fromages

On sait également qu'un même troupeau pâturant des végétations différentes est à l'origine de fromages différents. Les plantes à fleurs sont riches en composés aromatiques comme les terpènes (ce qui n'est pas le cas des graminées) et jouent un rôle clé en terme de qualité sensorielle, texture et qualité nutritionnelle des fromages et sans doute sur la santé des veaux ou agneaux dans les systèmes allaitants. Il est aussi possible que certaines enzymes provenant de micro-organismes spécifiques associés aux fleurs se retrouvent dans le lait et modifient ses caractéristiques.



Les prairies fleuries participent à la typicité et à la qualité des fromages au lait cru.

Pour conclure...

D'un point de vue agricole, la valeur fourragère de certaines fleurs comme les légumineuses (trèfles, sainfoins, gesses, etc.) est reconnue, mais c'est surtout le mélange de flore qui apporte une réelle plus-value aux fourrages riches en espèces et une appétence particulière pour les animaux. A la différence des jachères fleuries, qui sont semées sur des terres non exploitées, les prairies fleuries sont des herbages naturellement riches en espèces végétales et destinés à la production de fourrage pour les animaux. La qualité des fourrages est très importante, puisque les prairies fleuries sont par exemple à la base de la typicité du terroir de production des

Les abeilles, une clé de voûte écologique

L'abeille est apparue depuis plus de 60 millions d'années. Bien avant l'être humain, qui n'a que deux millions d'années. Elle a supporté, sans aucun préjudice, tous les bouleversements climatiques. En raison d'une complémentarité exemplaire, abeilles et plantes à fleurs se sont développées ensemble et ont participé à l'émergence de la biodiversité actuelle.

On connaît bien l'Abeille domestique (*Apis mellifera*), mais moins souvent le Bourdon (*Bombus terrestris*) ou l'Abeille charpentière (*Xylocopa violacea*), qui font partie de la grande famille des Abeilles, comme 900 autres espèces en France et 20000 dans le monde... Toutes ces espèces, sans compter les criquets, les sauterelles, les papillons, les scarabées, sont des insectes abondants dans les prairies fleuries, où ils trouvent de bonnes conditions de vie.

Clé de voûte de la diversité végétale...

Les abeilles ont une relation indissociable avec les fleurs, qui leur offrent nectar (qui permet la production de miel), pollen (qui sert à l'élevage du couvain et donc au développement et à la santé des colonies), mais aussi huile, chaleur, parfum, leurre sexuel, en échange de ce service, d'apparence modeste mais essentiel : l'échange de pollen permettant la fécondation des fleurs et la création des graines. Les abeilles contribuent à la reproduction sexuée, et donc à la survie et à l'évolution de plus de 80% des espèces de plantes à fleurs, soit plus de 20000 plantes sauvages en Europe.

... et des ressources agricoles

Plus de 70 % des 124 types de cultures les plus importants au niveau mondial, qui sont la base de l'alimentation humaine, bénéficient de l'activité pollinisatrice des abeilles sauvages ou domestiques : il s'agit d'assurer la production des graines et donc la pérennité des ressources végétales. Les abeilles sont donc des alliées inestimables pour les agriculteurs. Sans elles, adieu pommes, poires, cerises, prunes, pêches, abricots, courgettes, fraises, tomates...



Les vertus du miel sont directement issues des plantes et des fleurs : plus il y a de diversité végétale et plus les vertus sont nombreuses.

Des fleurs dans le miel

Grâce aux analyses polliniques (trappes à pollen, molécules des miels), il est possible de définir l'ensemble des plantes qui ont permis l'élaboration du miel et qui sont présentes dans l'aire de butinage (environ 3 km de rayon autour des ruches, soit 3000 ha visités). Des analyses de miels de Montagne des Bauges montrent la présence de plus de 240 espèces différentes (flore des prairies et pelouses, haies, bosquets et arbres des champs).

Six gestes agricoles qui sauvent les abeilles et la biodiversité

- Maintenir de vastes prairies fleuries, en mosaïque avec d'autres cultures ou herbages, le plus tard possible dans la saison.
- Conserver ou replanter des prés vergers et des haies avec des arbres et arbustes à fleurs, qui produisent des fleurs au printemps et des fruits à l'automne.
- Utiliser des faucheuses sans conditionneuse (forte mortalité des insectes), d'autant que les prairies fleuries ne nécessitent généralement pas ce type de matériel, car elles séchent plus facilement qu'une prairie intensive.
- Privilégier la fauche tôt le matin ou en soirée pour éviter une trop forte mortalité des abeilles par la faucheuse... ou fermer les ruches la veille.
- Éviter les traitements pesticides, surtout en journée, ou broyer les fleurs (pissenlit au printemps ou autres) sous les vergers avant les traitements jugés indispensables.
- Attention aux traitements antiparasitaires systématiques des animaux d'élevage au pâturage (éviter les bolus par exemple).

fromages d'appellation (AOC). Elles jouent à ce titre un rôle essentiel dans l'image des produits et des agriculteurs. Enfin, la qualité agro-écologique des prairies naturelles peut se mesurer par la production de miel ! Les apiculteurs sont en effet très intéressés par leur conservation car elles offrent des ressources mellifères indispensables aux abeilles et donc à l'apiculture de montagne.

Sources :

Le journal du concours agricole national des prairies fleuries dans les parcs naturels régionaux et les parcs nationaux, n°1 - Juillet 2010.

Pour aller plus loin : www.prairiesfleuries.fr

Maison des Parcs et de la Montagne

256 rue de la République
73000 CHAMBERY
tél. 04 79 60 04 46

Mail : accueilmaisondesparcs@mairie-chambery.fr

site : www.chambery.fr/maisondesparcs

horaire :
du mardi au samedi
9h30-12h30 13h30-18h

ENTRÉE LIBRE

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Exposition « *Les Prairies fleuries du massif des Bauges* », Le Châtelard, PNR du Massif des Bauges.

Les prairies fleuries DES EMPLACEMENTS PRIVILÉGIÉS POUR LES RUCHES



Le concours des « prairies fleuries » a permis de remettre en relation des agriculteurs et des apiculteurs autour de la gestion des prairies, supports d'une production de fromage et de miel de qualité. Sur cet intérêt commun, apiculteurs et éleveurs se basent sur une entente simple et efficace, où chacun mesure la nécessité du travail de l'autre. Le rôle de médiateur du Parc a été utile et nécessaire pour donner la possibilité à chacun de se connaître, de s'entendre rapidement en dépassant les préjugés.

Les partenariats « Api-Agri »

Grâce au concours des « prairies fleuries », agriculteurs et apiculteurs forment un partenariat afin de coordonner leurs pratiques. Des ruchers sont positionnés sur les prairies fleuries qui répondent à certains critères : accessibilité, exposition, richesse et diversité floristique, vent... Une soixantaine d'emplacements ont ainsi été créés depuis 2008, avec autant de « couples api-agri ».

LES PRAIRIES FLEURIES : UNE RESSOURCE COMMUNE ET PARTAGÉE



Les **abeilles** assurent plus de 80% de la pollinisation des plantes à fleurs. Abeilles et fleurs tirent un bénéfice réciproque de leur association :

- * L'abeille, butinant de fleurs en fleurs, permet leur pollinisation croisée
- * Le nectar et le pollen produits par la fleur constituent les ressources alimentaires des abeilles.

Les **prairies fleuries** du massif des Bauges, gérées et entretenues par les éleveurs, offrent des ressources pollinières et nectarifères indispensables aux abeilles. Elles sont appréciées par les apiculteurs car l'on peut aussi bien y produire un miel de prairie que de montagne.

LE PARTENARIAT API-AGRI : UNE COOPÉRATION DURABLE AUTOUR DU MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA QUALITÉ DES PRODUITS



Le partenariat est basé sur un **échange de services simples** : l'éleveur prête un emplacement de rucher sur une parcelle fleurie et profite en retour de la pollinisation réalisée par les abeilles.

Les grandes surfaces de prairies naturelles riches en fleurs et leur gestion durable à travers le partenariat permettent la production de miel de grande **qualité gustative et nutritionnelle**, identifié par une **étiquette spécifique**.

Seuge des prés, trèfle et sainfoin

Trois espèces courantes des prairies fleuries des Bauges, maintenues par l'activité agricole et présentant un fort intérêt mellifère. Ces légumineuses produisent un abondant nectar utilisé par les abeilles durant tout l'été et rentrant dans la composition de miel toute fleurs ou dits de « prairies ».



Sur le massif des Bauges, certaines ruches butinent jusqu'à 250 espèces floristiques différentes !

Une marque Parc pour valoriser le miel du massif des Bauges

La marque Parc miel certifie l'engagement de l'apiculteur dans une démarche artisanale, locale et respectant l'environnement.



LES 3 VALEURS DE LA MARQUE PARC



Le territoire

Les matières premières proviennent exclusivement du massif des Bauges et les produits sont fabriqués sur le territoire selon les usages et savoir-faire locaux.



L'environnement préservé et valorisé

Les produits proposés et les procédés de fabrication sont respectueux de l'environnement. Les antibiotiques dans les pratiques d'élevage sont interdits et les traitements naturels sont privilégiés. Les abeilles vivant sur le massif butinent jusqu'à 250 espèces différentes ce qui apporte des saveurs et des couleurs caractéristiques au miel des Bauges.



La dimension humaine et collective

L'homme est au centre de sa production et de son service. La technologie peut-être présente pour l'aider mais pas pour le remplacer. Les apiculteurs travaillent ensemble à travers une démarche collective.

Cette dynamique autour de la filière apicole a donné naissance à un projet de miellerie collective sur le territoire pour :

- Unir des apiculteurs autour d'un projet de mise en commun du matériel et rassemblant apiculteurs professionnels, pluri-actifs et petits producteurs.
- Donner des conditions optimales d'extraction du miel avec du matériel adéquat et proposer des produits de qualité au consommateur.
- Mutualiser les coûts et aider à l'installation d'apiculteurs.
- Rendre plus accessible la Marque Parc aux apiculteurs du Parc (sans miellerie aux normes) et « hors Parc » ayant leurs ruches sur le territoire mais pas leur siège social.
- Permettre la valorisation et la découverte de cette activité aux habitants. Créer un lieu de visite, d'événements, d'animations pédagogiques, de vente...



Annexe IV

Extraits de revues spécialisées

- Michel Deprost, « Au pied de l'Arcalod, point culminant des Bauges », *Enviscope*, série d'été 2019, « Les Bauges », p. 4.

Bauges : des réserves biologiques, où la nature est libre

Livrer la nature à elle-même, s'abstenir de toute intervention : c'est l'objectif des Réserves Biologiques Domaniales créées dans le périmètre de la Réserve Nationale de chasse et de Faune sauvage des Bauges.

Une partie de ces réserves biologiques n'est pas accessible au public. Elles sont protégées par des marques «RI» indiquées ici et là, par les agents de l'ONF, mais surtout peut-être par le respect du marcheur averti qui sait qu'elles constituent des zones de tranquillité pour la faune, de croissance libre pour la flore et les arbres. Aucun des nombreux chemins de randonnée de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges ne traverse les réserves biologiques.

«La Réserve nationale de chasse et de Faune sauvage, cogérée par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, par le Parc des Bauges et par l'ONF, et compte deux Réserves Biologiques Domaniales», explique Pascal Combaz-Deville, responsable de l'unité des Bauges à l'Office National des Forêts à Ecole, en charge de la gestion de la réserve.

Les réserves biologiques domaniales destinées à suivre l'évolution naturelle des milieux ont été créées dans des secteurs où la forêt, difficile d'accès, évoluait déjà librement. La Réserve de la Combe d'Ire, créée en 1998, s'étend sur 116 hectares. Parsemée de peuplements de montagne, pins à crochets et rhododendrons, avec des érablaies à scolopendre sur les zones d'éboulis entre des zones de pelouses, elle rassemble des colonies d'orchidées, des Sabots de Vénus, L'Apollon (papillon) y volette et les tétras lyre, en régression dans les Alpes, essaie de s'y accrocher, redoutant le dérangement hivernal.

La réserve du Haut Chéran, où, non loin, le principal cours d'eau des Bauges prend sa source, s'étend sur 540 hectares de 900 mètres d'altitude au sommet de l'Arcalod, point culminant des Bauges, à 2217 mètres. Elle héberge le charbon bleu, la potentille, la rosalie des Alpes. Elle est en grande partie couverte d'une hêtraie caractéristique des zones de montagne.

Chaque réserve comporte des parties intégralement interdites aux interventions humaines. Chaque réserve compte des secteurs où les techniciens n'interviennent éventuellement que pour protéger les habitats des espèces les plus fragiles, par ailleurs protégées dans le cadre de la Directive Habitat.

Vous n'irez donc pas marcher dans les réserves biologiques. Mais vous pourrez découvrir dans des secteurs proches, des milieux comparables, dont justement la présence est permise par la protection de trésors abrités par les réserves.



Le paradis des abeilles

Le randonneur qui descend de la Combe d'Orgeval aperçoit une rangée de ruches sur le bord du chemin. Cette installation résulte de l'opération Api-Agri soutenue par le Parc Naturel Régional des Bauges pour rapprocher agriculteurs et apiculteurs. Dany Herreman, apiculteur à Verrens-Arvey, a installé 17 colonies près de l'alpage de Charles Aymonier, agriculteur au Chatelard. «Je suis très satisfait, la flore est intéressante dans le secteur, même si on est prêt de la forêt. L'altitude permet d'éviter les trop fortes chaleurs» explique l'apiculteur qui possède 200 ruches et tient à des méthodes non industrielles. «Les insectes sont déjà bien malmenés par les changements des milieux, la baisse de la diversité florale, les traitements» explique Dany Herreman.

L'opération permet aux professionnels de coopérer en contribuant au maintien de la biodiversité en altitude. Le Parc des Bauges est aussi le cadre d'une opération initiée en Allemagne et appuyée par l'Europe, le développement des prairies fleuries. S'ils maintiennent la biodiversité des agriculteurs peuvent être aidés. Le contrôle consiste à contrôler la présence sur une diagonale traversant la parcelle, de quatre fleurs au moins parmi une liste de 24 plantes indicatrices de la présence d'autres espèces. Cette année dans les Bauges, en dehors de la Réserve Nationale de Faune, ce sont 1 600 hectares de prairies du parc qui sont entrées dans l'opération.

Mais la biodiversité des Bauges a d'autres effets. La qualité de la flore permettra bientôt aux apiculteurs qui posent leurs ruches dans le territoire du Parc et y font la récolte, de bénéficier de la marque Parc.

Enfin, un projet pointe à l'horizon, le développement de l'abeille noire, *Mellifera Mellifera*, adaptée aux milieux de montagne. Une station de production de reines fonctionne à Bellevaux, près de la Réserve de Faune. Une production d'essaims pourrait être développée pour peupler d'abeilles noires, les ruchers baujous.



Anémone



Asphodèles



Aster des Alpes



Gentianes



Grassettes blanches



Jojobarbé

© photos: M. Deprost

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Jean-Pierre Delaunay, « Station de fécondation des Bauges. Préserver la butineuse de Savoie », *L'Essentiel*, n° 5, 2009, p. 14-15.

REPORTAGE

ENVIRONNEMENT

Station de fécondation des Bauges Préserver la butineuse de Savoie

Dans les Bauges, une station de fécondation des reines a été mise en place pour préserver l'abeille noire de Savoie menacée de disparition en raison des importations de races étrangères.



Jean-Pierre Delaunay, responsable de la station de fécondation de Bellevaux.



Petite, résistante au froid et d'un caractère bien trempé, l'abeille noire est aussi une travailleuse infatigable. On la trouve un peu partout en France et même en Europe mais au fil des siècles, elle s'est adaptée à chaque région. L'abeille noire de Savoie est donc très différente de celle que l'on trouve dans les Landes. Aujourd'hui, elle est menacée de disparition en raison de l'invasion d'abeilles étrangères.

« Il est très difficile d'avoir des races pures, remarque Jean-Pierre Delaunay, qui défend l'abeille noire depuis 30 ans au sein de l'association ASA (Abeille savoyarde annécienne). Depuis de longues années, l'homme perturbe la sélection naturelle des abeilles. On importe des essaims ou des reines d'autres pays, en particulier d'Australie, et on aboutit à des croisements qu'on ne maîtrise pas toujours. » Les apiculteurs professionnels bénéficient de subventions européennes et beaucoup ont recours à l'importation

d'essaims du Caucase. « C'est une abeille assez douce, ce qui permet de tempérer l'agressivité de notre abeille noire, mais elle n'est pas adaptée au climat, et elle produit surtout de la propolis et assez peu de miel, déplore Jean-Pierre Delaunay. Le brassage génétique peut aussi apporter des maladies. Cela va à l'encontre du travail que nous menons, c'est vrai, mais chacun est libre d'élever la race qu'il veut. »

250 reines noires fécondées à la station de Bellevaux

Pour préserver l'espèce, un rucher d'élevage a été mis en place au lycée agricole de Poisy et Jean-Pierre Delaunay est responsable de la station de fécondation des reines, installée à École-en-Bauges, sur le site d'un ancien monastère. « On s'assure déjà que la reine est noire, explique-t-il. Pour cela, on analyse

Les nucléi sont placés à proximité des ruches pourvoyeuses en mâles.



une colonie grâce à un système de biométrie et on élève de jeunes reines au rucher de Poisy. Puis on les place dans des lieux où l'on pense qu'il n'y a pas trop de mâles étrangers. » La station de Bellevaux, dans les Bauges, est l'endroit idéal pour la fécondation des reines car elle est bien protégée par les montagnes. Pendant trois mois, des petites boîtes, qui renferment chacune une reine, sont installées à proximité d'une dizaine de ruches pourvoyeuses en mâles de race noire. Au bout d'une quinzaine de jours, la reine se fait féconder et on la marque d'un point de peinture (le vert cette année), avec un numéro. Puis on la ramène au lycée de Poisy et on en met une autre à la place. Pour Jean-Pierre Delaunay, c'est une petite industrie qui permet de fournir des reines noires aux apiculteurs du bassin annécien, mais aussi au CETA (Centre d'études techniques apicoles) basé en Tarentaise. Ce conservatoire de l'abeille noire a reçu le prix Albert Bernard du développement durable lors des trophées de Savoie 2009.

On ne peut obtenir 100% de réussite

Si la station de Bellevaux est entourée de ruchers sédentaires où l'on a apporté des reines noires, il y a toujours quelques bourdons étrangers qui arrivent à passer les montagnes et qui sont les plus rapi-

des pour féconder la femelle. « On aimerait limiter la transhumance dans le parc des Bauges, mais ce n'est guère possible, poursuit Jean-Pierre Delaunay. L'été, beaucoup d'apiculteurs installent leurs ruches pour avoir du miel de montagne et il s'agit parfois de races étrangères. »

La station de fécondation n'obtient donc pas 100% de réussite. Grâce à des analyses biomoléculaires, on parvient à déterminer le pourcentage de pureté d'une abeille dans sa race noire. Il est de 97% dans le meilleur des cas. « Cela nous montre que notre travail porte ses fruits, mais les fécondations ne sont pas toujours à la hauteur de ce que l'on espère, reconnaît Jean-Pierre Delaunay. La véritable abeille noire est loin derrière nous ! » ♦

Sylvie Martinotti

SOS des abeilles en détresse

Le rôle des abeilles est essentiel pour la pollinisation, sans laquelle on ne peut avoir de fruits et de légumes. Notre nourriture dépend donc à 80% de ces travailleuses qui sont malheureusement en train de disparaître. Le problème touche toute la planète. Les Chinois sont obligés de polliniser les arbres à la main parce qu'il n'y a plus d'abeilles. Ils récoltent du pollen à l'aide d'une plume de poule pour le déposer sur une autre fleur. Un travail... de fourmi quand on sait qu'une abeille pollinise environ 50 000 fleurs dans sa courte vie.

« Entre les engrais chimiques et les pesticides, on perd 40% d'abeilles chaque année en Savoie », affirme Jean-Pierre Delaunay qui met en cause les insecticides systémiques utilisés en agriculture. Si le Gaucho et le Régent ont finalement été interdits il y a 5 ans, d'autres molécules sont arrivées sur le marché depuis. Le Cruiser, qualifié de "tueur d'abeilles" par les apiculteurs, a été retiré de la vente en Allemagne au nom du principe de précaution. Mais il est toujours utilisé en France.